ISSN 0241-1431

Colombi Culture



Monsieur : Rouge dominant et Madame : Bleu barré ont donné naissance à un bébé argenté.
CULBUTANTS DE BUDAPEST — Photo RIPALDI.

N° 52 - NOVEMBRE 1987

Bulletin Bimestriel

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 52
Novembre 1987

PRÉSIDENT :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offremont, 90300 Valdoie

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRES :
M. JAUNEAU
M. BENAITIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION et ROUTAGE :
M. Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld
Kertzfeld
67230 Benfeld

M. Robert RIPALDI
315, Avenue de Montolivet
13012 Marseille

SOMMAIRE

Pigeon Poule
par Elie ALAMARGOT, juge S.C.A.F 1
Le Poule Hongrois
Elie ALAMARGOT, Juge S.C.A.F. . 2
A Propos de la Sélection Naturelle
par Patrick LAVAL ..... 3 et 4
A Propos des Hubbels
par Edouard LAMONICA 5
Un Nouveau Bâtiment
par Le DOUARI ..... 6, 7, 8, 9 et 10
Tribune Libre 16
Réunion du Conseil d'Administration 17
Quelques Informations 17
Visite d'Elevage
Texte et Photos RIPALDI 18
Aux U.S.A.
par Edouard LAMONICA 19
Gier Religieux 20
Cheminement et Confection
de la Colombiculture 21
Naissance d'un Nouveau Club 22
Standard S.N.C. 22
10e Exposition Nationale de la SNC 23
Divers 24
Calendrier des Expositions

LES SURPRISES DE LA PHOTOCOMPOSITION

Tous les articles et pavés de notre revue sont conservés sur des disquettes. Ces disquettes sont souvent sollicitées pour faire réapparaître des pavés qui paraissent régulièrement dans toutes les revues. C'est ainsi que dans le dernier numéro un pavé traitant des questions-réponses n'est pas le bon, et nous vous prions de nous en excuser.
Profitons-en pour remercier Raymond DUCREY qui a écrit toute la Tribune Libre du dernier numéro en réponse à des idées émises précédemment.
Nous tenons surtout avec ces excuses à expliquer que nous ne nourrissons aucun grief et ces oublis assez rares sont bien involontaires.
Nous élargissons le plus possible le nombre de nos rédacteurs. Nous découvrons toujours des nouveaux qui s'avèrent excellents.
Le prochain numéro sera en principe au Romain qui n'était pas encore tout à fait prêt. Ensuite ce sera le Spécial Nationale qui se tiendra à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, début Février 1988.
Ce qui nous laisse quatre mois pour refaire le plein de photos et d'articles pour l'année 1988.
Nous encourageons toujours les Clubs à sortir "leur Spécial", nous les aidons toujours au maximum. Les Clubs qui l'ont déjà fait ne regrettent pas de s'être jeté à l'eau.
Bien entendu, si certains Clubs n'envisagent pas de le faire, nous pourrions faire "le Spécial" de la race qu'ils défendent avec le concours de spécialistes. Ce serait dommage, car nous pensons qu'un "Spécial" c'est un peu la fête d'un Club spécialisé, avec la participation de tous.

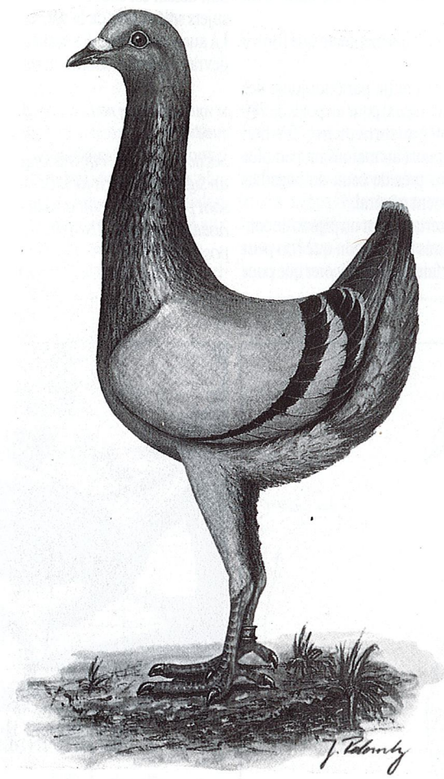


Chattelerault Octobre 1987.
GPH Vol - Culbutant de Felegyhaza pie noir
Prop. PETOIN Michel. Photo RIPALDI.

PIGEON POULE

OU PIGEON GROS COMME UNE POULE

par Elie ALAMARGOT. Juge SCAF



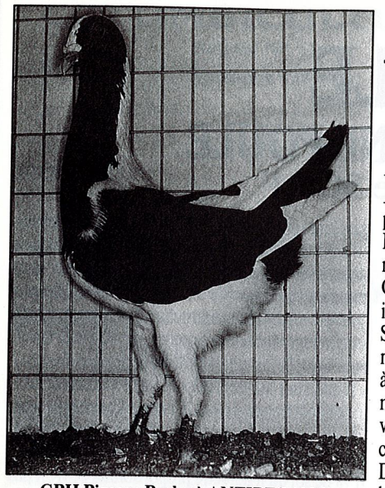
Poule Maltais Par Jakob Relovsky. Collection A. Finkernagel

Ce petit exposé sur les pigeons poules débutera par une anecdote.
Il y a quelques jours nous jugions une exposition quelque part dans l'Yonne.
Un instant avant l'inauguration deux dames venues pour la bonne cause dialoguaient devant les cages. Soudain, l'une d'elles appelle son amie et lui dit *"Tiens, regarde voilà des pigeons poules curieux par nature."* Je regarde et que vois-je : deux mondains, de bonne taille certes peu importait le standard, vu que la discussion qui s'en suivie ne reposait que sur la façon d'accommoder ceux-ci avec de bons petits pois.
Souvent, hélàs trois fois hélàs il en est ainsi pour nos visiteurs. Tous pensent que poule signifie gros (comme une poule). Il n'en est rien.
Le pigeon poule est un magnifique sujet, très gentil, très bon reproducteur, nourrissier par excellence. Depuis 1956 ou 57 j'élève maltais et modènes. Pour aujourd'hui je délaisserai les modènes, une revue lui ayant été consacrée.
Comment donc doit être notre maltais. De suite je prendrai la taille car trop souvent ils sont trop petits même s'ils sont bien construits. Aujourd'hui on trouve de très bons maltais d'un poids qui peut voisiner les 800 g. Je viens de peser un sujet d'un an papilloté noir et blanc de 830 g pour une hauteur de 43 cm. Sa sœur 770 g pour une hauteur de 37 cm. Je sais qu'en Yougoslavie, en Autriche et en Hongrie il y a beaucoup mieux.
Comment doit se présenter notre élève : tout d'abord sa grande taille : jambes bien droites, mais ne se pliant pas à l'envers, ce qui arrive et qui est un défaut : un mâle affublé de ce mal coche difficilement. C'est là un mal héréditaire. Je le sais par expérience (voir plus loin).
En second, je parlerai du cou : très long et cylindrique c'est-à-dire même grosseur du haut en bas. Moins il est gros à la jonction avec les épaules mieux cela vaut.
Le standard dit élégant : je dis oui. Il dit aussi le plus mince possible : là j'attirerai l'attention de mes collègues juges en disant que le cou doit être en proportion du sujet et qu'il ne trouveront jamais de bons gros sujets avec un cou vraiment mince et pour mon compte je préfère et de loin un sujet au cou un peu grossier mais très fort en structure, il n'en sera que meilleur en reproduction et je pense que c'est là la raison pour laquelle le maltais avait pratiquement disparu il y a quelques années. Trop de juges cherchant l'élégance et la finesse du cou. Comme d'autres j'ai souffert de ce mal. Je dirai aussi le cou le plus droit possible.
Le bec : ni grêle, no trop gros.
Il va de soi qu'il doit être proportionné. Ce n'est pas un bagadais.
La tête : je n'ai pas l'intention de reprendre le standard et dirai que le front est le plus souvent fuyant.
Tour d'œil : rouge carmin chez le blanc, gris bleuté chez les bleus et les noirs. Rouge chair chez les rouges et les jaunes. Un tour d'œil clair de toute façon n'est pas beau.
Yeux : de vesce chez les blancs, de coq chez les autres avec tolérance d'œil perlé chez les rouges et les jaunes ainsi que les bruns. Mais tolérance l'œil de coq étant préféré. Il est vrai qu'aujourd'hui on trouve beaucoup d'autres couleurs tel l'isabelle ou le fauve argenté eux aussi ont l'œil perlé.
Poitrine abdomen : le tout bien large, brechet solide et droit.
Dos : bien horizontal et très court ou tout au moins le plus possible.
Epaules : larges et robustes.
Ailes : étroites, courtes bien posées sur le croupion et remontant juste avant la queue et se croisant légèrement.
Queue : courte (5 à 7 cm) bien fournie, parallèle au cou autant que faire se peut l'extrémité de la queue veut que toutes les caudales finissent sur le même plan couleurs : toutes sont bonnes en se rapprochant au maximum de la partie de la couleur désignée.
En conclusion je dirai qu'en élevage il est au-dessus de la moyenne au point de vue reproduction. Qu'il est agréable en liberté du fait qu'il vole assez mal.
Qu'il rentre dans la catégorie des pigeons de chair plutôt que dans les fantaisie mais que lorsqu'il est vraiment beau, il est vraiment agréable à regarder.
Hélàs, il n'est pas assez connu.



L'ancêtre du poule maltais 1886 par H. SPINDLER

Le Poule Hongrois



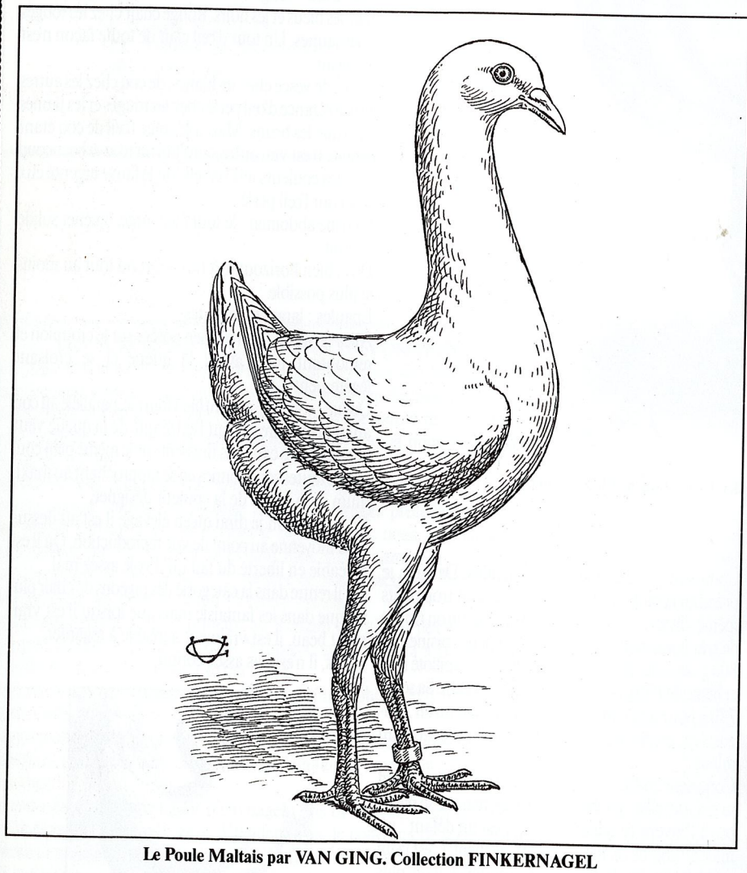
GPH Pigeons Poules à ANTIBES 1986.
Poule Hongrois. Prop. EBNER.
Photo RIPALDI

Là encore c'est un très beau sujet qui allie beauté et puissance.
Moins dans la position poule que le présentant , il est malgré tout dans le type.
C'est lui aussi un mal connu qui mériterait que l'on s'y intéresse davantage.
Sa taille environ 37 à 38 cm (je parle toujours des miens, il y a certainement mieux) pour un poids de 780 à 800 g. Les jeunes : 730 g au sortir du nid. Très bon nourrissier il est par rapport au maltais un peu plus vif. Ses gestes sont plus près de ceux du bagadais comme son comportement général.
De lui je dirai que pour certains c'est un pigeon de couleur, pour moi c'est un très bon pigeon que l'on peut prendre aussi bien pour faire beau et décorer que pour la chair car il est bien construit.
En société il sait se faire respecter sans être méchant.
Son dessin est souvent à toiletter, bien que certains sujets soient près de la vérité.
Là aussi sa gamme des couleurs est très étendue et il devrait être plus connu vu ses qualités.

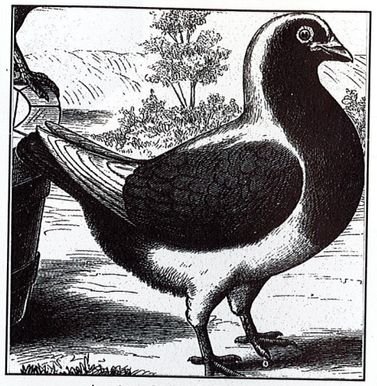
E.A

Si vous voulez que nous parlions des autres poules posez des questions.

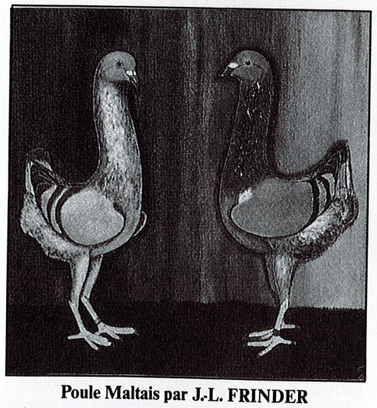
Ses doigts doivent être très longs et très forts, c'est aussi un signe de gabarit lorsque l'on bague : si les doigts sont puissants ou soit déjà que l'on aura à faire à un oiseau puissant. Ils doivent être aussi droit que possible.



Le Poule Maltais par VAN GING. Collection FINKERNAGEL



Ancêtre du Poule Hongrois
par H. SPINDLER.



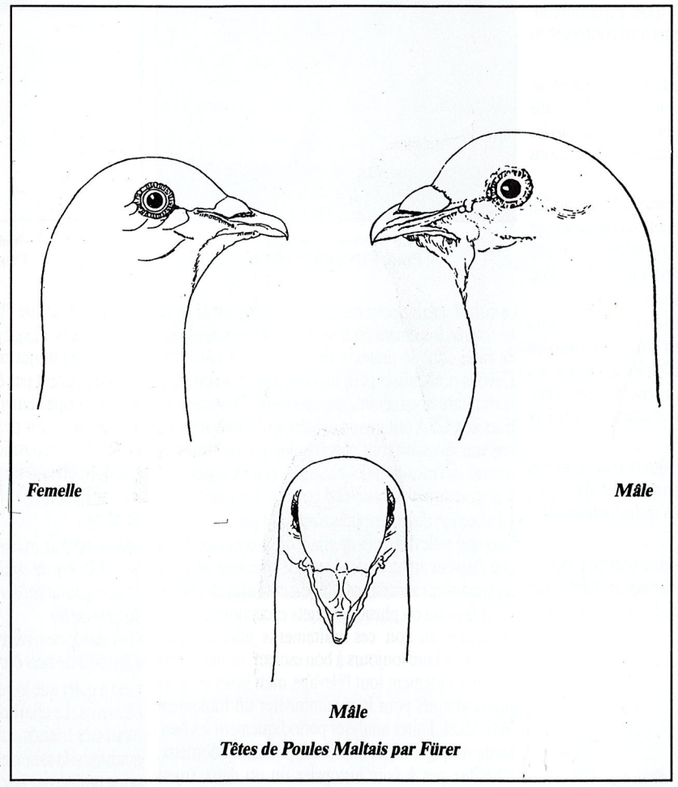
Poule Maltais par J.-L. FRINDER

Nous devons la plupart de ces illustrations au très bon livre de Alfons FINKERNAGEL et Hans TROMMER "DIE MALTESERTAUBE" dont n ous vous recommandons la lecture.

"A PROPOS DE SELECTION NATURELLE"

Par Patrick LAVAL

Depuis le début des temps, la sélection naturelle a toujours dicté ses lois à toutes les espèces animales. Les espèces les plus résistantes ont toujours supplantés celles qui ne s'adaptaient pas soit aux changements de climat, soit aux nouvelles agressions virales ou bactériologiques.
Il en était ainsi depuis le début des temps. Depuis quelques siècles l'homme grâce à son intelligence fit de nombreuses découvertes. Après avoir chassé pour se nourrir, afin de ne plus manquer de viande, l'homme domestiqua de nombreuses espèces animales. Le pigeon en fit partie dès le Moyen-Age.
Jusqu'au début du XX^{e} siècle, l'élevage du pigeon consistait à élever un certain nombre de couples de pigeons en les nourrissant avec le tout venant. Le plus souvent, il s'agissait d'élevages en semi-liberté et les pigeons allaient compléter leur nourriture dans les champs ou les bois avoisinants; chose qui ne leur est plus possible avec l'élevage en claustration.
En ce qui concernait les traitements prophylactiques, ceux-ci étaient très sommaires, voire inexistants. Seuls quelques remèdes de "bonne femme" leur venaient en aide. Il est vrai que le but principal de ces élevages était le pigeon de chair. Peu importait la forme de la tête, ou la couleur des plumes...
Bref, ce qui comptait avant tout, c'était la conformation du pigeon pour ce que l'on pouvait en tirer comme viande.
Dans ces conditions, il va sans dire que la sélection naturelle avait toujours sa place à part entière, seules les souches les plus résistantes survécurent. Ces pigeons rustiques étaient dès leur naissance bourrés d'anticorps les armant naturellement face aux agressions de toutes sortes qu'ils allaient subir. C'est ainsi que les premières souches d'élevage de pigeon de race n'échappèrent pas à la sélection naturelle.
Avec les années 1900, de tous puissants médicaments allopathiques sont apparus sur le commerce : les *antibiotiques* et les *sulfamides :* l'homme se donna ainsi les moyens de combattre de nombreuses maladies qui étaient considérées comme incurables à l'époque. Tout commença bien entendu par leurs expérimentations sur les animaux. Depuis, après bien des tâtonnements, avec le temps l'homme sut retarder pour lui et les animaux domestiques un destin qui dans bien des cas aurait été fatal. Certains de ces médicaments se firent leurs lettres de noblesse tels la *Pénicilline* et la *Streptomycine.* D'autres suivront sans nul doute.
Alors que j'étais âgé de huit mois, en 1958, le médecin qui me suivait alors m'avait prescrit pour me soigner de problèmes intestinaux et de vomissements un médicament à base de *Chloramphénicol*.
Cela me valut un empoisonnement magistral du sang. Je fus recouvert de la tête aux pieds d'un eczéma plus que tenace. Les traitements allopathiques qui me furent prescrits à l'époque furent sans résultat sur mon eczéma. Aussi les médecins résignés, finirent par dire à mes parents : *"Cela lui passera avec le temps en grandissant ou il en gardera toute sa vie !"*.



Femelle *Mâle*

Mâle

Têtes de Poules Maltais par Fürer

Je ne vous explique pas dans quel désarroi se trouvaient alors mes parents.
C'est grâce à un concours de circonstances que je fus guéri. Mes parents avaient pour habitude de récolter dans les champs du pissenlit. Un jour, leur attention fut attirée par une femme âgée qui récoltait une plante dont elle ne conservait que les racines.
Curieux de nature, mon père lui demanda ce qu'elle ramassait; il s'avéra que c'était de la salsepareille. Après une discussion très passionnée, cette dame leur confia les vertus de cette plante, dépurative par excellence elle est aussi diurétique et diaphorétique.
Elle leur conseilla vivement pour éliminer mon eczéma et débarrasser mon sang de toutes ses toxines de me faire boire aussi souvent que possible la préparation suivante :
- Laver les racines de la salsepareille sans les éplucher, les couper en petits morceaux.
- Faire bouillir à petit bouillon dans un litre d'eau pendant 5 minutes 3 pincées de cette préparation. Sortir la casserole du feu et laisser infuser 10 minutes.
- Filtrer le jus et boire cette infusion dans la journée.
C'est ainsi qu'en l'espace de 3 mois, avec l'aval de mon médecin traitant, je fus totalement débarrassé de mon eczéma. Cette fâcheuse aventure me valut une carte à vie d'allergie au *Chloramphénicol*.
Depuis peu à peu certainement à cause du risque majeur d'empoisonnement du sang, le *Chloramphénicol* fut relégué uniquement aux traitements des animaux. Le problème restant entier pour eux !.. Aussi certains éleveurs professionnels de pigeon de chair, conscients de ce problème préfèrent administrer dans le cas d'une salmonellose déclarée un autre antibiotique tel que le *Furaltadone* en cure de 3 à 4 semaines.
Si vous avez déjà eu l'occasion de faire subir un traitement de choc à base d'antibiotiques ou de sulfamides à votre élevage, vous avez sûrement constaté que vos animaux mettaient un certain temps avant de récupérer totalement.

A ce sujet je ne saurais trop vous conseiller en fin de traitement en plus de l'administration de ferments lactiques vivants afin de reconstituer la flore intestinale de vos animaux, de leurs administrer un dépuratif naturel à temps au moins égal à ce traitement qui débarrassera l'organisme de vos animaux de toutes toxines. A ce propos inspirez-vous de la préparation citée ci-dessus à laquelle vous aurez tout intérêt à y ajouter dans les mêmes proportions de la Douce-Amère et une cuillérée de miel afin de faire accepter cette infusion amère à vos pigeons.

Alors pour ou contre ces traitements de choc ?

Faut-il bannir tous traitements prophylactiques au nom de la sélection naturelle ? Certains éleveurs professionnels de pigeon de chair se vantent de n'utiliser aucun traitement prophylactique. Ils mettent en avant les arguments suivants : tout d'abord si de tels programmes sont utilisés dans les autres branches avicoles, cela se conçoit car les reproducteurs ne sont gardés le plus souvent que de 12 à 24 mois. En ce qui concerne les pigeons, les reproducteurs sont conservés en moyenne 5 ans.

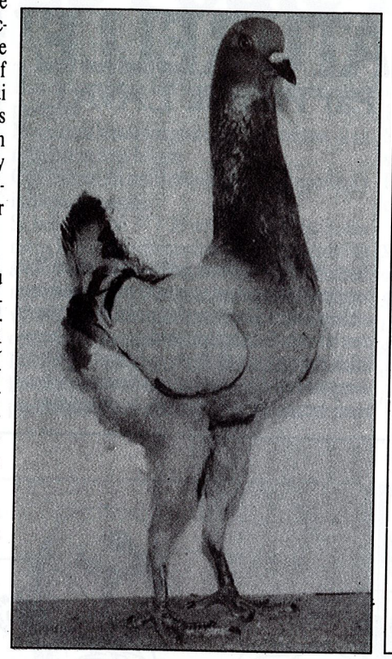
Les plans d'élevage consistant à faire subir à tout un élevage des traitements allopathiques à date fixe, sans dépistage préalable de maladie, ne renforcent pas les capacités d'auto-défense et la résistance aux agressions des pigeons.

Certains produits contenant des antibiotiques ou des sulfamides peuvent avoir des effets secondaires sur l'appareil urogénital des femelles et ralentir la ponte. D'autres peuvent agir sur le comportement des mâles, ce qui peut diminuer la fécondité des œufs.

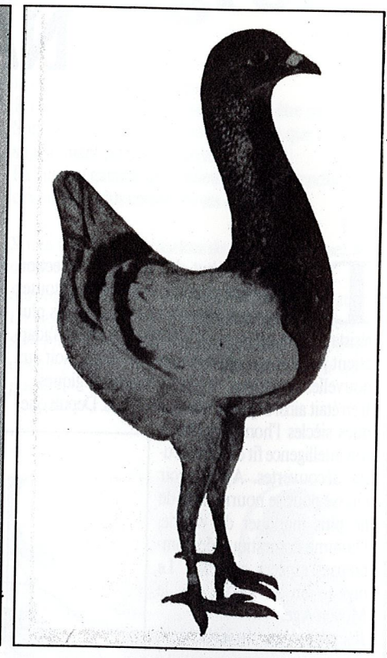
Il faut aussi tenir compte du fait que les traitements répétés au fil des ans ne donnent plus à la longue les résultats escomptés. Certains éleveurs augmentent les doses ou les fréquences de traitement sans consulter de Service Vétérinaire spécialisé et cela sans toujours résoudre leurs problèmes.

Cela constitue un engrenage coûteux dans le temps dont les pigeons auront de plus en plus de mal à se passer. Les bêtes sont affaiblies et les rechutes nombreuses. C'est un cercle infernal !

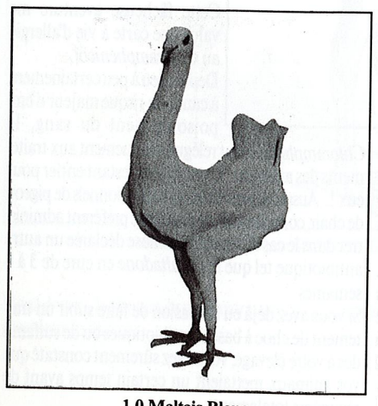
C'est pour ces divers inconvénients que les éleveurs professionnels sauf en cas de force majeure (épidémie) ont renoncé à de telles méthodes de traitement. Mais ce qui est valable pour ces éleveurs de pigeon de chair ne l'est pas forcément pour les petits éleveurs de pigeon de race, sous le prétexte de la sélection naturelle. Devons-nous laisser périr un ou plusieurs sujets dont le standard nous semble exceptionnel. Des scientifiques aux USA ont mis en évidence que les variétés à couleur récessive sont plus fragiles que les autres. A ce titre, devrons-nous les bannir de nos élevages et ne conserver que les variétés à couleur dominante ?



1.0 Maltais bleu barré
Prop. FINKERNAGEL



Maltais Meunier
Prop. G. WEBER



1.0 Maltais Blanc
Prop. WELSCHSINBACH

La sélection des races pures n'aspirant pas aux mêmes buts que celle des races de chair, on conçoit aisément que l'éleveur amateur de pigeon de race pure essaie de mettre toutes les chances de son côté afin de sauver s'il le faut un ou plusieurs sujets exceptionnels.

Quoiqu'il en soit ces traitements allopathiques devront se faire toujours à bon escient; ne pas traiter systématiquement tout l'élevage, mais isoler le ou les sujets atteints pour leur administrer un traitement individuel. Faites analyser périodiquement les fientes de vos pigeons et dans les cas paraissant douteux, n'hésitez pas à faire autopsier un ou deux sujets atteints par un laboratoire vétérinaire compétent.

Personnellement je suis de plus en plus un fervent adepte en ce qui concerne le domaine de la prévention de l'utilisation des produits naturels plutôt que l'emploi systématique des produits allopathiques. Avec votre concours, je vous propose d'ouvrir dans les prochains bulletins une rubrique traitant de ce sujet.

Mais avant tout, vous ne devez surtout pas perdre de vue les règles d'or d'hygiène, bases essentielles d'un élevage sain :

1 - Eviter le surpeuplement : selon leur nature, des bâtiments d'élevage ne tolèrent que 8 pigeons au m², d'autres que 2,5 au m².

2 - La lutte contre l'humidité.

3 - Les règles d'hygiène concernant la boisson : l'eau devra rester toujours fraîche, non souillée, les abreuvoirs ne devant pas être tapissés d'algues vertes.

4 - Une bonne alimentation : mélange de base de blé, maïs et pois. En permanence vos pigeons devront avoir à leur disposition un composé minéral, la composition suivante en pourcentage de poids a été adoptée par Benoît ROYER, un grand éleveur de pigeon de chair :

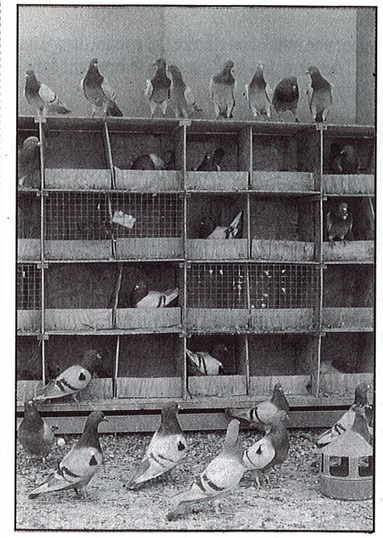
Maerl (coraux et coquillages marins broyés) . 75 %
Sel (chlorure de sodium) 3%
Soufre (jaune subliminé) 4%
Sulfate de fer 2%
Grit (sable de rivière de 2 à 5 mm) 16%
Charbon de bois broyé . . . . . 2 à 5%

Il est à noter que le maerl contient de nombreux oligo-éléments. Le charbon de bois dont les pigeons semblent très friands doit être incorporé en plus grande quantité si la saison est très humide ou si on craint certains problèmes intestinaux : coccidiose, trichomonose... Le soufre utile pour la croissance des plumes peut aussi avoir un rôle de prévention envers certains problèmes respiratoires. On peut en augmenter le pourcentage dans certains cas : mue ou problème respiratoire. Comme toute l'alimentation les minéraux doivent être protégés de toutes souillures.

Patrick LAVAL
10, rue Gustave Courbet 92220 BAGNEUX

A PROPOS DES HUBBELS

par Edouard LAMONICA
Eleveur Professionnel



Kings Argentés

A l'heure où l'élevage de pigeons de chair est à la recherche d'un second souffle. J'ai voulu en savoir plus d'où mon voyage aux Etats-Unis. Celui-ci a été très instructif.

J'ai rencontré une dizaine d'éleveurs, et j'ai pu constater que deux races sont actuellement en vogue, celles-ci promettent un avenir certain :

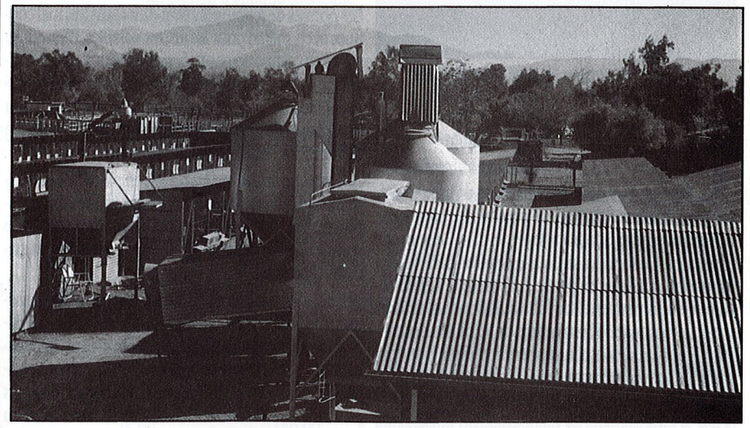
• Le "Hubbell", qui a été créé à partir du **"King blanc"**, race qui correspond aux exigences des consommateurs. Ainsi le "Hubbel" possède le gène à double poitrine, il garde ce caractère jusqu'à l'âge de six semaines. C'est un pigeon calme apprécié par les éleveurs. Quant aux adultes, ils gardent une belle poitrine ronde, ce sont de très bons reproducteurs et nourriciers.

• Quant à l'autre race, il s'agit du **"Silver King"**, c'est un pigeon de grandes performances avec une conformité supérieure au "King Blanc". Le **"Silver King"** est relativement calme et très prolifique par rapport au "King Blanc".

Ainsi certains éleveurs sont arrivés à obtenir vingt-deux pigeonneaux dans l'année, une excellente performance !

Les couples que j'ai importé de ces deux races confirment ce que j'ai vu aux USA. Je pense que le croisement de ces deux races doit donner de très bons résultats.

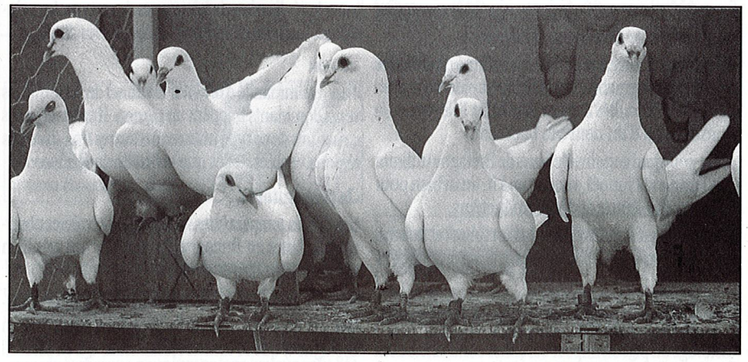
Une troisième race fait son apparition : l'**Indian Mondain"**, celle-ci fera l'objet d'un prochain article car je l'ai mis en observation. Je ne peux en dire davantage actuellement.



Elevage à l'américaine au DON'S SQUAB Ranch. Photo LAMONICA



Premiers Résultats :
En Haut : King Blanc - En Bas : Hubbel
Photo LAMONICA.



Hubbels importés des USA par M. LAMONICA.
Photo RIPALDI.

UN NOUVEAU BÂTIMENT
POUR L'ÉLEVAGE DU PIGEON : LE TUNNEL

P. LE DOUARIN, Ingénieur ITAVI



Nuremberg 85. Boulant Français. Photo HUBER

Les éleveurs de la région Ouest utilisent habituellement pour l'élevage du pigeon des bâtiments ouverts avec une façade grillagée, le plus souvent sur caillebotis. Ce sont des structures légères, parfois sans fondation, réalisées en partie par l'éleveur. Les structures en bois peuvent être fabriquées par un artisan local. Le montage de la structure, de la toiture, des caillebotis et bien sûr l'aménagement intérieur (pondoir, trémie, électricité, circuit d'eau...) sont effectués pour des raisons d'économie par l'éleveur.

Ainsi, si cette pratique est financièrement intéressante (construction progressive en fonction de l'augmentation de l'effectif, étalement de l'investissemment), elle peut donc être très contraignante pour une personne qui souhaite démarrer son élevage avec un effectif important et le développer rapidement.

D'autre part, un éleveur déjà en rythme de croisière et désirant augmenter son effectif rapidement aura certaines difficultés à mener de front l'élevage et la construction d'un nouveau bâtiment.

C'est pourquoi certains éleveurs de Bretagne utilisent des bâtiments tunnel, vendus en kit, aussi bien pour l'élevage des jeunes et des reproducteurs.

Nous vous présentons ci-dessous un tunnel et les aménagements possibles pour l'élevage des reproducteurs.

A - Des contraintes pour le bâtiment.

L'élevage du pigeon impose certaines contraintes dont il faut tenir compte :

1 - la nécessité d'avoir une luminosité suffisante pour ne pas éclairer les oiseaux en permanence. A l'heure actuelle, faute d'une bonne maîtrise sanitaire de l'élevage, l'utilisation de bâtiments obscurs est exclue. Les fabricants proposent des bâches en polyéthylène blanc opaque réfléchissant une partie de la lumière tout en permettant une luminosité suffisante à l'intérieur du bâtiment.

2 - le volume : la portée au sol et la hauteur doivent être suffisantes pour aménager correctement le tunnel, la largeur minimum semble être de 8 mètres (flèche de 3.2 m).

3 - une ventilation naturelle correcte : il est nécessaire de disposer de tunnels bien ventilés permettant un renouvellement satisfaisant sans courant d'air. Dans les installations en place les pignons sont équipés de filets brise-vent, ils peuvent être ouverts en fonction des besoins.

Les normes de renouvellement d'air étant très mal connues et ce, même pour les autres volailles, l'éleveur se réfère au comportement des pigeons (toux...) et à l'ambiance (odeur, poussière...). Les risques les plus importants semblent être causés par une surventilation (mauvaise maîtrise de la ventilation ou impossibilité de régler les débits : vent, infiltrations).

A notre connaissance les tunels en place ne comportent pas d'ouverture sur le côté ni de trappes d'évacuation de l'air vicié au faitage. Pourtant ces systèmes de ventilation semblent maîtrisés pour des élevages avicoles type label.

N'oublions pas que certains éleveurs, malheureusement de plus en plus nombreux, souffrent de problèmes respiratoires dus aux poussières dans les bâtiments. Le port du masque est fortement recommandée (la FNGPPC a réalisé une étude sur les masques pouvant être utilisés et une étude sur la maladie du poumon conduite en collaboration avec l'ITAVI est en cours d'élaboration).

4 - les conditions climatiques ne permettent pas toujours la réalisation de bâtiments de ce type, les principaux facteurs climatiques à considérer sont :

- le vent

il est recommandé d'orienter le tunnel de sorte que les vents dominants frappent un pignon. Il existe déjà des structures de ce type utilisées à d'autres fins, dans des régions ventées, telles que la Vallée du Rhône.

- la température :

très faibles températures : d'après les premières observations faites en Bretagne, les pignons ont très bien résisté durant l'hiver dernier.

fortes températures : nous avons nous-mêmes constaté par un après-midi de forte chaleur (il est vrai en Bretagne !) que le tunnel restait frais. Qu'en serait-il dans le Sud de la France ? En cas de fortes chaleurs, pour une ventilation efficace l'air entrant dans le tunnel doit être plus frais que celui se trouvant dans le bâtiment.

La neige :

en Ardèche certains tunnels se sont effrondrés durant l'hiver 1985-1986. Dans une zone à risques, il est préférable de choisir un monotunnel plutôt qu'un bitunnel (deux tunnels accolés), avec des arceaux plus rapprochés (0,75 à 1 m) et des tirants de renforts d'arceaux. Le coût en sera d'autant augmenté.

B - Des exemples de tunnel

I - Dimensions

Les structures utilisables ont les dimensions suivantes :

Largeur au sol	Hauteur flèche	Hauteur à 1,5 m	Surface pignon
8,0 m	3,10 m	1,7 m	20,5 m
8,5 m	3,20 m	1,6 m	21,8 m
9,3 m	3,47 m	1,7 m	21,5 m

La longueur est déterminée par le nombre de couples, mais il faut savoir que le prix au m² diminue avec la longueur (prise en compte du coût des pignons). Nous avons retenu dans notre exemple une longueur de 25 m.

Compte tenu de la courbure du tunnel, la hauteur en bordure (cf tableau ci-dessus : hauteur à 1,5 m) oblige à laisser un espace non occupé lors de l'aménagement intérieur.

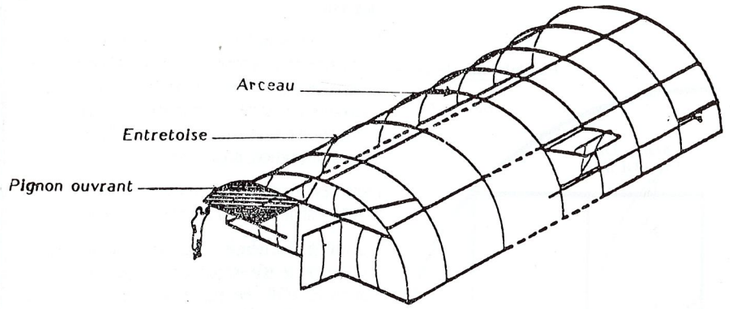
II - Les matériaux et le montage

La charpente est constituée d'arceaux en acier tubulaire galvanisé. L'espacement entre les arceaux peut varier de 0,75 m à 2,50 m selon les conditions d'exposition au vent et les risques de neige. L'assemblage est assez rapide, car il s'agit d'un montage par croix sans boulonnage. Du fil de fer galvanisé, en plus des entretoises liant les arceaux deux à deux, permet d'assurer la solidarité et la cohésion de l'ensemble de la structure et d'éviter un écroulement du tunnel sous l'action du vent (effet "château de cartes"). Le pignon à ouverture totale autorise une bonne ventilation par fortes chaleurs. Il est facultatif, mais il peut améliorer la tenue du bâtiment (renforts ajoutés lors du montage). Selon un fabricant, 5 hommes peuvent assurer l'installation complète d'un tunnel de 1000 m² en 4 jours.

La couverture utilisée est du polythylène blanc. Sur le devis présenté, il s'agit de bâches de 6,5 m de large qui se chevauchent de 0,4 à 0,5 m et d'une longueur de 14 m.

La figure n°1 est un exemple type de tunnel utilisable

PLAN TYPE BÂTIMENT TUNNEL



(Document FIL CLAIR)

III - Coût du tunnel (sans aménagement intérieur)

Le devis a été calculé pour un tunnel dont les caractéristiques sont les suivantes :

- largeur : 8,5 m
- longueur : 25 m
- charpente : - un arceau tous les 2 m
  - un arceau à 1,5 m du pignon (norme du constructeur)
  - un pignon à chaque extrémité
- couverture : film blanc opaque.

COÛT ESTIMATIF (Francs Hors Taxe - Août 1986)

	Quantité	Francs (H.T.) unité	Total Francs H.T.
charpente			
- pignon rond	2	1800,00	3600,00
- élément extrémité	2	560,00	1120,00
- élément appoint	2	350,00	700,00
- élément arceau	11	470,00	5170,00
- fil de fer	50 kg	6,00	300,00
- ligature boucles	1	130,00	130,00
- crochet à torsader	1	23,00	23,00
TOTAL charpente			**11043,00**
couverture			
- film 5* (6,5 m* 14 m)	90 kg	26,00	2340,00
- filet brise-vent	40 m²	20,00	800,00
TOTAL couverture			**3140,00**
TOTAL			**14183,00**

Remarques :

- Ce devis est établi à partir de prix de base communiqués par des constructeurs sur le Sud-Est, aide au montage comprise.

- La suppression des pignons est possible, leur coût n'étant pas négligeable (d'où l'intérêt d'un bâtiment long). Dans ce cas il existe un haut de pignon obligatoire coûtant 360 F / unité.

- Dans le cas d'arceaux espacés de 1,5 m il faudra 15 arceaux à 440 F / unité, soit 6600 F au lieu de 5170 F.

En résumé les variations de prix de la charpente sont les suivantes :

	avec pignon	sans pignon
arceau espacé de 2 m	11043 F	8163 F
arceau espacé de 1,5 m	12473 F	9593 F

Le coût du tunnel, main d'œuvre non comprise, varie de 53 F (arceau à 2 m sans pignon) à 74 F / m² (arceau à 1,5 m avec pignon).

Il s'agit de tarifs pratiqués dans le Sud-Est, comprenant une aide technique pour le montage (valeur août 86).

C - L'aménagement intérieur du tunnel

Comment l'aménagement intérieur peut-il être réalisé en utilisant au mieux la surface et le volume disponibles pour l'élevage de reproducteurs ? Plusieurs options sont possibles :

- volières sans caillebotis : pondoir au fond ou sur le côté.
- volières avec caillebotis : pondoir au fond ou sur le côté.
  couloir central ou latéral.

Dans tous les cas il s'agit d'un bâtiment de 8,5 m par 25 m dans lequel les parquets sont prévus pour recevoir les couples. Nous n'avons jamais tenu compte des installations pour l'eau et l'électricité.

I - Volières sans caillebotis

1 - avec couloir central

La figure 2 représente deux types d'aménagements pour lesquels la circulation dans le bâtiment est centrale.

1.1 Pondoir au fond de la volière (partie droite du shéma).

Pour ce type de disposition, les dimensions, l'occupation, les quantités de matériaux et les coûts sont les suivantes :

- Dimensions :
  - profondeur : 2,75 m
  - largeur : 2.4 m
  - hauteur : 2 m
  - surface : 6,6 m²
  - volume : 13,3 m³

- Nombre de parquets : 18 (2*9)

- Nombre de couples : 360 couples

- Densité / parquet 3 couples / m²

- Densité / surface totale 1,69 couples / m²

- Nombre de couple / m³ 1.5

- Surface parquet / total 61 %

Quantité de matériaux	par parquet	Total
Grillage (triple torsion 31 mm)	18 m²	340 m²
Bois (contreplaqué 10 mm)	22.5 m²	405 m²
Chevron (5*5)	29 m	550 m

- Coût couple : Tunnel 39.6 F HT
Matériaux 58 F HT
TOTAL 97.6 F

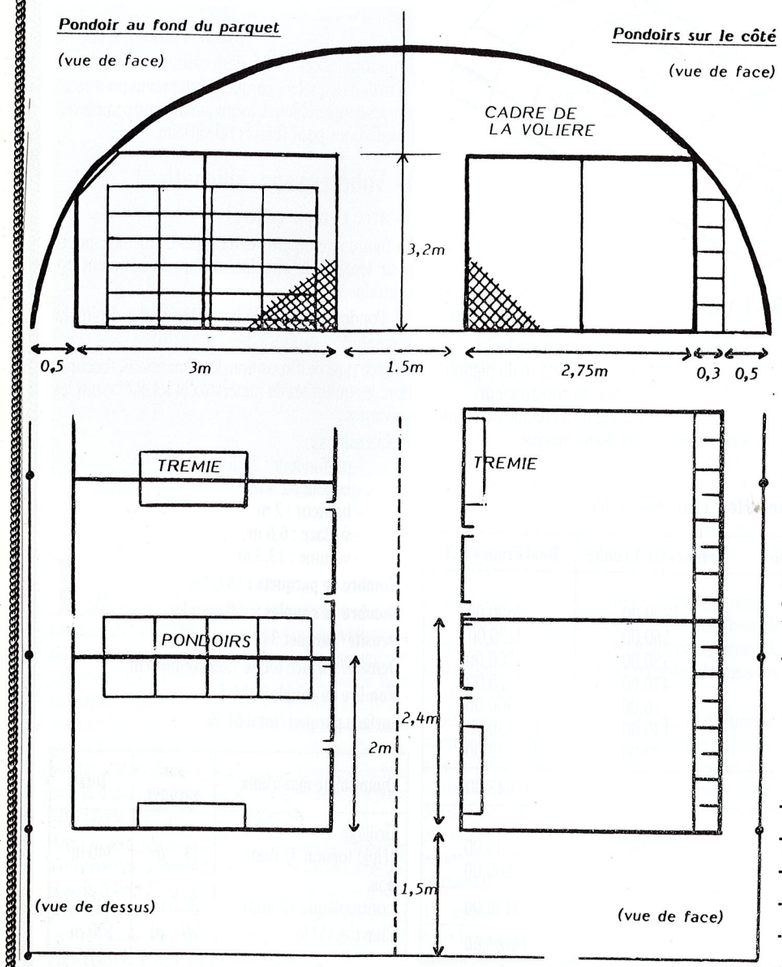
Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

FIGURE 2

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT TUNNEL SUR CAILLEBOTIS

COULOIR CENTRAL



1.2 Pondoir sur le côté de la volière (partie gauche du schéma page 13).

Dans ce cas, les caractéristiques sont les suivantes :

- **Dimensions :**
  - profondeur : 3 m
  - largeur : 3 m
  - hauteur : 2 m
  - surface : 6 m²
  - volume : 12 m³
- **Nombre de parquets :** 22 (2*11)
- **Nombre de couples :** 440 couples
- **Densité / parquet 3 couples / m²**
- **Densité / surface totale** 2,07 couples / m²
- **Nombre de couples / m³** 1,7 couples / m²
- **Surface parquet / total** 62 %

Quantité de matériaux	par parquet	Total
Grillage	18 m²	400 m²
Bois	20.5 m²	450 m²
Chevron	27 m	620 m

- **Coût couple :** Tunnel 39.6 F HT
  Matériaux 58 F HT
  TOTAL 97.6 F

Lors de l'aménagement avec couloir central, quelle que soit la position des nids, il y aura une perte de surface en bordure, soit une bande d'environ 0,5 m de large.

Dans les deux exemples, la surface occupée par les volières est sensiblement la même, soit 60 % de la surface totale.

Nous avons estimé la quantité nette de matériaux nécessaires pour la construction des volières (chutes de découpe non estimées car variables). Il conviendrait d'y ajouter le système de distribution d'eau (abreuvoir, bac de réserve, tuyau) et le circuit électrique (horloge de programmation, néons, câbles).

Dans ces conditions l'investissement hors main-d'œuvre est de 85 à 100 Francs par couple logé.

Si la volière avec trémie et nids sur le côté est plus économe en place, elle est par contre moins facile d'utilisation. En effet, l'éleveur verra aisément l'intérieur des nids lors de ses visites quotidiennes (pert de temps et remplir les trémies (cela rend une éventuelle mécanisation de la distribution moins facile à mettre en place).

2 - avec deux couloirs latéraux

Dans les cas d'un aménagement avec deux couloirs latéraux, l'éleveur a tout intérêt à disposer les pondoirs au fonds du parquet :

- Bonne visibilité des nids.
- Economie de bois (fond de pondoir commun).
- Meilleure circulation de l'air.

La figure 3 (partie gauche) représente un exemple d'aménagement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Dimensions :**
  - profondeur : 2,75 m
  - largeur : 2.4 m
  - hauteur : 2 m
  - surface : 6,6 m²
  - volume : 13,2 m³
- **Nombre de parquets :** 18 (2*9)
- **Nombre de couples :** 360
- **Densité / parquet** 3 couples / m²
- **Densité / surface totale** 1,69 couples / m²
- **Nombre de couples / m³** 1.5
- **Surface parquet / total** 60 %

Quantité de matériaux	par parquet	Total
Grillage volière	17 m²	325 m²
Bois	20.5 m²	370 m²
Chevron	26 m	465 m

- **Coût couple :** Tunnel 39.6 F HT
  Matériaux 54 F HT
  TOTAL 93.6 F

La disposition avec les parquets au centre du tunnel nous parait la plus fonctionnelle.

FIGURE 3

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT TUNNEL SUR CAILLEBOTIS

DEUX COULOIRS LATÉRAUX

PONDOIR AU FOND DU PARQUET

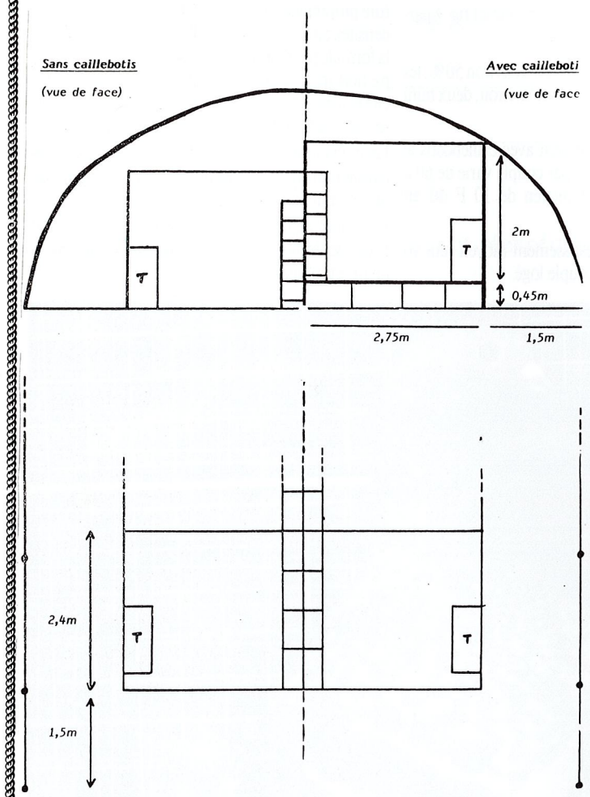
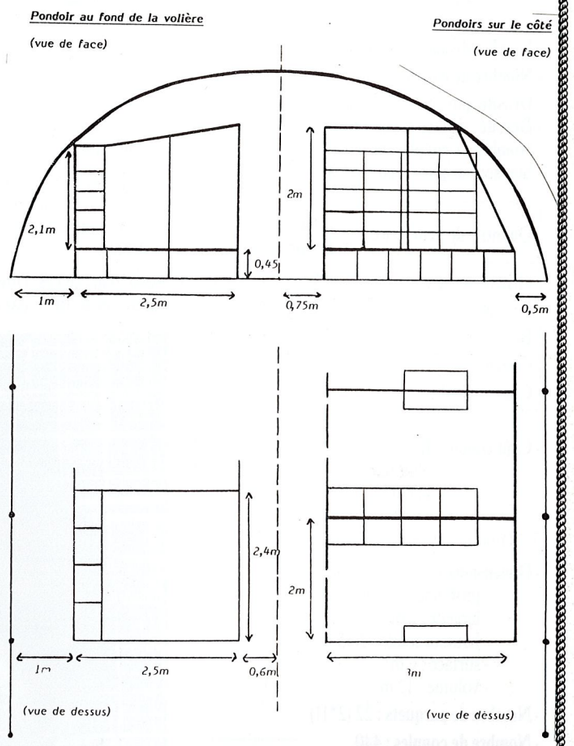


FIGURE 4

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT TUNNEL SUR CAILLEBOTIS



II - Volières avec caillebotis

Les figures 4 (partie droite du shéma) et 4 représentent plusieurs types de dispositions selon l'emplacement des pondoirs et l'existence de un ou deux couloirs.

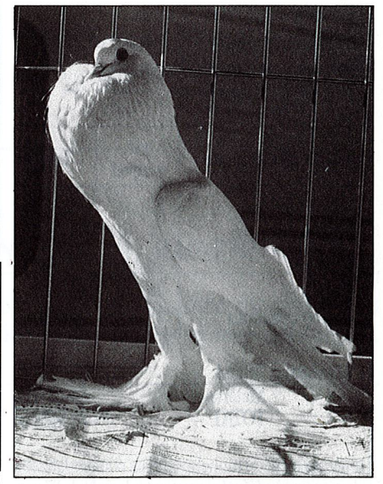
1 - avec deux couloirs latéraux (Figure 3)

Les caractéristiques sont identiques au cas présenté ci-dessus :

- **Dimensions :**
  - profondeur : 2,75 m
  - largeur : 2,4 m
  - hauteur : 2 m
  - surface : 6,60 m²
  - volume : 13,20 m³
- **Nombre de parquets :** 18 (2*9)
- **Nombre de couples :** 360 couples
- **Densité / parquet 3 couples / m²**
- **Densité / surface totale** 1,69 couples / m²
- **Nombre de couples / m³** 1,5 couples / m²
- **Surface parquet / total** 60 %

Quantité de matériaux	par parquet	Total
Grillage volière	17 m²	325 m²
Grillage caillebotis	6,6 m²	120 m²
Bois	20.5 m²	3700m²
Chevron	26 m	315 m
Chevron caillebotis	17,5 m	315 m

- **Coût couple :** Tunnel 39.6 F HT
  Matériaux 65 F HT
  TOTAL 104.6 F HT



HAGUENAU. Boulant de Poméranie Blanc. Grand Prix d'Exposition. Propriétaire Sertel André . Photo Charles QUIROS

2 - avec un couloir central (figure 4)

2.1 Pondoir au fond du parquet (partie gauche du schéma).

- **Dimensions :**
  - profondeur : 2,5 m
  - largeur : 2,4 m
  - hauteur totale : 2,45 m
  - surface : 6 m²
  - volume : 12 m³
- **Nombre de parquets :** 18 (2*9)
- **Nombre de couples :** 360
- **Densité / parquet 3,3 couples / m²**
- **Densité / surface totale** 1,69 couples / m²
- **Nombre de couples / m³** 1,8 couples / m²
- **Surface parquet / total** 50,8 %

Quantité de matériaux	par parquet	Total
Grillage volière	17 m²	310 m²
Grillage caillebotis	6,6 m²	120 m²
Bois	22.5 m²	405m²
Chevron	27 m	510 m
Chevron caillebotis	15 m	270 m

- **Coût couple :** Tunnel 39.6 F HT
  Matériaux 68 F HT
  TOTAL 107.6 F HT

2.2 Pondoir sur le côté (Figure 4 partie droite).

- **Dimensions :**
  - profondeur : 3 m
  - largeur : 2 m
  - hauteur totale : 2,45 m
  - surface : 6 m²
  - volume : 12 m³
- **Nombre de parquets :** 22 (2*11)
- **Nombre de couples :** 440
- **Densité / parquet** 3,3 couples / m²
- **Densité / surface totale** 2,07 couples / m²
- **Nombre de couples / m³** 1,9 couple / m³

Surface parquet / total 62 %

Quantité de matériaux	par parquet	Total
Grillage volière	20 m²	450 m²
Grillage caillebotis	6 m²	132 m²
Bois	20.5 m²	450m²
Chevron	26 m	600 m
Chevron caillebotis	15 m	330 m

- **Coût couple :** Tunnel 32.4 F HT
  Matériaux 63.1 F HT
  TOTAL 95.5 F

L'aménagement du tunnel avec deux couloirs latéraux est un compromis intéressant entre le coût de l'investissement et la conduite d'élevage (nids visibles, surface et volume par couple, nettoyage et enlèvement des fientes plus facile que dans le cas du couloir central). De plus, si le tunnel est équipé d'ouvertures sur le côté les pigeons profitent d'une meilleure ventilation, voire des rayons du soleil.

Avec un couloir central l'installation d'un caillebotis d'environ 0,5 m de hauteur, oblige à laisser un espace de 0,75 m à 1 mètre en bordure pour que la hauteur de la volière permette une intervention facile de l'éleveur. De plus, si le pondoir est installé au fond de la volière, la largeur du couloir est réduite (cf fig. 4 partie gauche).

La surface réellement occupée est d'environ 50%, les 50 autres, étant mal répartis (couloir étroit, deux mini couloirs latéraux).

Dans le cas d'un aménagement avec caillebostis le coût moyen des matériaux par couple varie de 60 à 70F, soit un supplément moyen de 10 F dû au caillebotis.

Aussi, dans ce cas, l'investissement moyen sera au minimum de 100 F par couple logé.

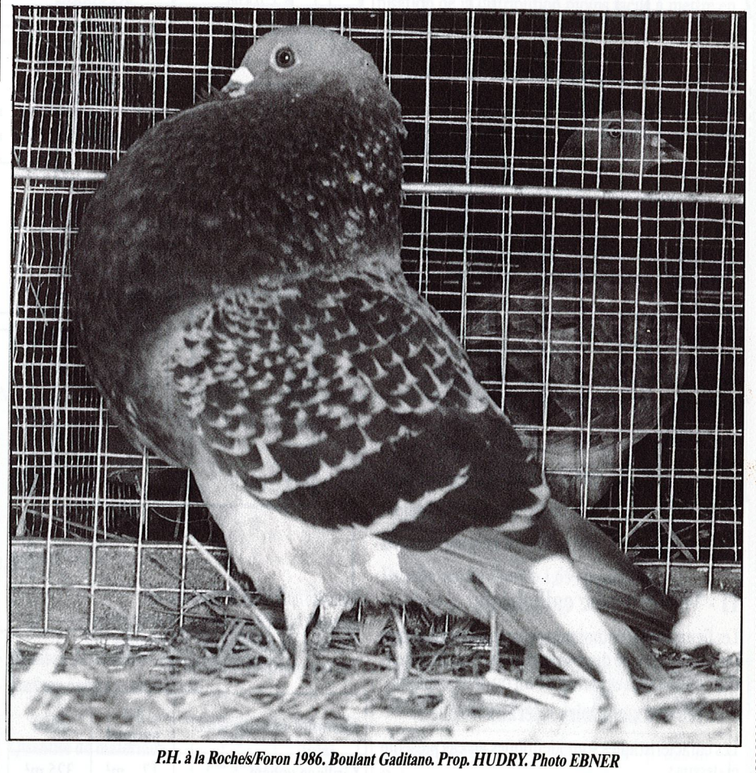
Le bâtiment tunnel semble être le moyen d'améliorer l'habitat du pigeon et les conditions de travail pour certains éleveurs du Grand Ouest.

Cependant cette structure ne peut être utilisée telle quelle dans d'autres régions (à hiver très froid ou été très chaud, ventées...) sans certaines améliorations qui diminuent sont intérêt économique (isolation, fermeture des pignons et ventilation par les côtés...).

Si l'investissement est relativement faible pour la structure proprement dite (30 à 50 F / couple logé selon la densité), en y ajoutant celui d'aménagement intérieur la formule paraît moins intéressante : 85 à 110 F / couple hors main d'œuvre, sans les équipements d'électricité et d'eau. Nous pensons qu'il est possible d'abaisser ces coûts en faisant jouer la concurrence.

Les coûts sont sensiblement les mêmes que ceux des bâtiments ouverts ("type ouest"), modèles éprouvés qui ont fait leurs preuves.

Le tunnel peut être intéressant pour l'élevage des futurs reproducteurs, dans la mesure où l'aménagement est moins onéreux.



P.H. à la Roche/s/Foron 1986. Boulant Gaditano. Prop. HUDRY. Photo EBNER

Antoine GRAND n'est plus

Le 29 août 1987 il s'est éteint dans sa 79e année.
Depuis 1949 Antoine GRAND nous montrait ses Queues de Paon et nous avait habitué aux PH et GPH. 19 Grand Prix du Président de la République. Homme affable, toujours d'humeur égale il savait conseiller les jeunes, donner des directives d'élevage aux débutants. Il savait accepter les décisions d'un jugement et ne se décourageait pas quand ceux-ci n'étaient pas ce qu'il espérait considérant que l'homme est faillible et que les jours ne sont pas sans lendemain. Fait chevalier du Mérite Agricole puis officier il s'était vu attribuer la médaille spéciale du gouvernement belge. Il était classé hors concours dans de nombreuses villes de Belgique. Antoine GRAND votre droiture et votre ténacité resteront pour vous un bel exemple de ce que devrait être un éleveur.

E. Alamargot

10e NATIONALE DE LA S.N.C.

PIGEON-CLUB DU BAS-RHIN · STRASBOURG ·

DÉCLARATION D'INSCRITPION

NOM _____ PRÉNOM _____ N° D'ORDRE _____

N° _____ RUE _____ à _____

Code Postal _____ Tél. : _____

Membre de la SNC / OUI - NON *

Les animaux seront amenés, installés et réexpédiés / - Par moi-même *
Par le Comité d'entreprise *

* Rayer ce qui ne convient pas.

NOM DU GROUPAGE :

Adresse ou gare où doivent être réexpédiés les animaux :

_____

NOMBRE DE COLIS : _____

DÉCOMPTE

Nombre _____ UNITÉ × 16 Frs = _____

_____ COUPLE × 25 Frs = _____

_____ VOLIÈRE 3/3 × 70 Frs = _____

CATALOGUE OBLIGATOIRE = 25 Frs

Don en faveur de l'exposition = _____

TOTAL A VERSER =

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE AU NOM DU PIGEON-CLUB DU BAS-RHIN.

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement de l'exposition, en avoir accepté les conditions et m'engage à m'y conformer.

Fait le _____ à _____

Signature

PIGEON-CLUB du BAS-RHIN

Siège Social : Rue Wolfley - GRAFFENSTADEN - Tél. 88.66.61.59

Déclaration d'Inscription

NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° ..... Rue ..... à .....

Code Postal ..... Téléphone .....

N° d'Ordre

Groupage N°

Ne rien inscrire dans cette colonne	VOL	AGE	DÉSIGNATION DES LOTS RACE, VARIÉTÉ, COULEUR.			Ne rien inscrire dans ces colonnes	
N° CAGES	CPLE M. ou F.	A. - J.	PIGEONS	N° DE BAGUES	PRIX DE VENTE	Palmarès	Vente

ENLOGEMENT	NOM DU COMMISSAIRE	NOMBRE DE COLIS	NOMBRE D'ANIMAUX
ARRIVÉE			
DÉPART			

PIGEON-CLUB du BAS-RHIN

Siège Social : Rue Wolfley - GRAFFENSTADEN - Tél. 88.66.61.59

Déclaration d'Inscription

NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° ..... Rue ..... à .....

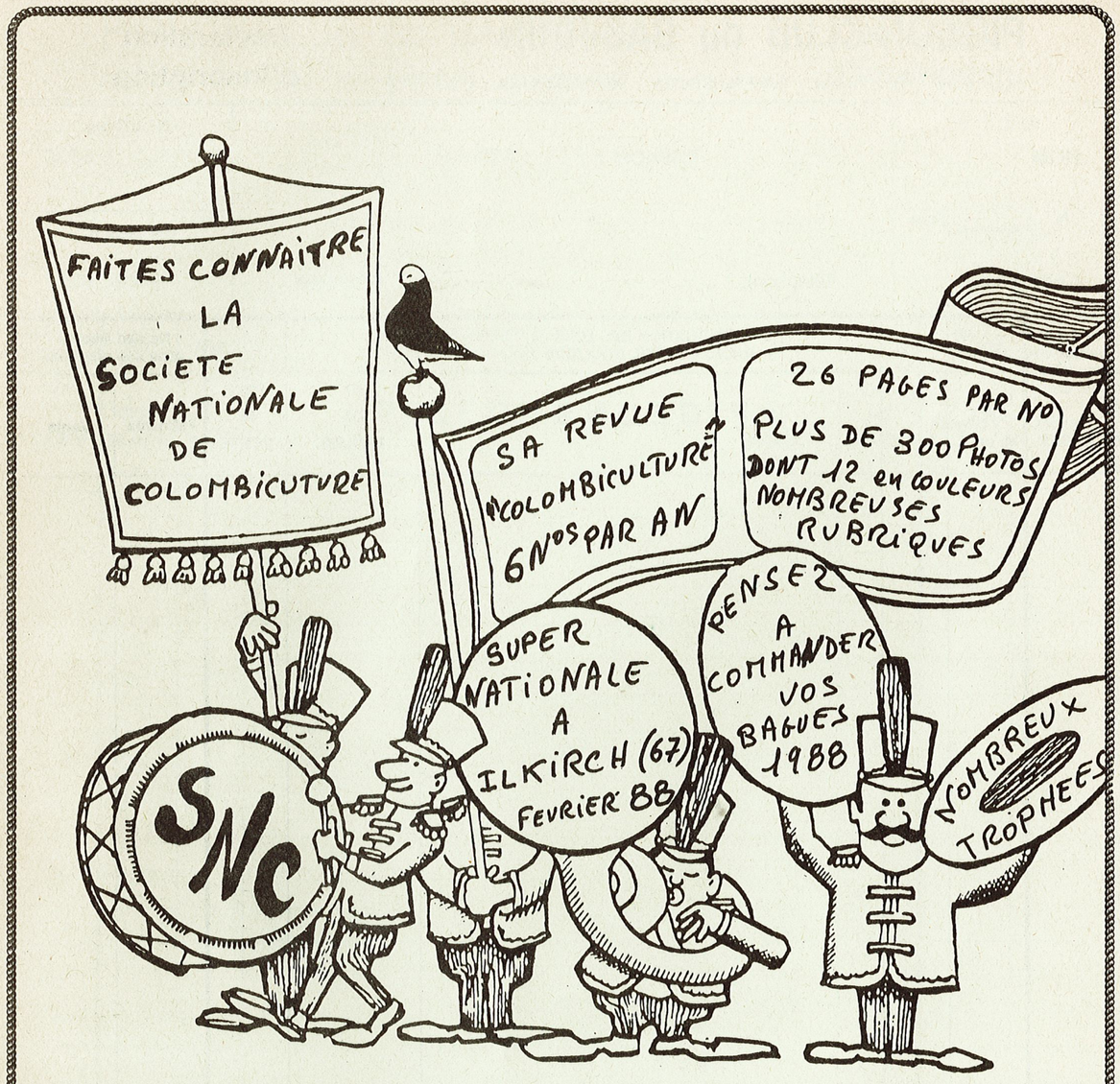
Code Postal ..... Téléphone .....

N° d'Ordre

Groupage N°

Ne rien inscrire dans cette colonne	VOL	AGE	DÉSIGNATION DES LOTS RACE, VARIÉTÉ, COULEUR.			Ne rien inscrire dans ces colonnes	
N° CAGES	CPLE M. ou F.	A. - J.	PIGEONS	N° DE BAGUES	PRIX DE VENTE	Palmarès	Vente

ENLOGEMENT	NOM DU COMMISSAIRE	NOMBRE DE COLIS	NOMBRE D'ANIMAUX
ARRIVÉE			
DÉPART			



BULLETIN D'ADHÉSION (100 Francs par an)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Pays : ..... Code Postal : .....

J'élève les races suivantes : .....

.....

Ecrire à : **Monsieur Claude SIMON** - 84, rue Aristide Briand - Offremont - 90300 VALDOIE

Nous avons demandé à la fanfare du LOS-ANGELES PIGEON-CLUB de vanter les mérites de notre S.N.C. Nous l'en remercions vivement.

COTISATION ET BAGUES 1988

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin "Colombiculture", nous devons pour l'année 1988 réajuster notre cotisation par suite de l'augmentation des frais d'impression de notre revue et des tarifs postaux. Nous avons donc **fixé cette cotisation à 100 Frs.**

Cette cotisation est valable pour la France Métropolitaine et les Pays d'Europe.

Nous devons porter cette cotisation à **130 Frs** pour les sociétaires habitant : Martinique, Guadeloupe, Guyanne, Réunion, Nouvelle-Calédonie et les Pays d'Afrique ou d'Amérique. En effet nous devons, pour évitez des délais trop longs (pouvant aller jusqu'à 2 mois), expédier "Colombiculture" par avion, ce qui nous a conduit à des frais de port élévé (de l'ordre de **6 à 9 Frs pour une seule revue.**

Le prix des bagues 1988 sera sans changement : **10 Frs** la dizaine indivisible. Afin de simplifier notre tache, nous vous prions de joindre votre commande de bagues à votre cotisation en utilisant le bulletin joint.

Tout règlement de cotisation et bagues doit être libellé à l'ordre de la Société Nationale de Colombiculture, mais le tout doit être envoyé à :

Claude SIMON - 84, Rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE.

Par avance nous vous remercions.

PARTIE A RETOURNER

N° Sociétaire : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

N° Téléphone : .....

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMANDE DE BAGUES

..... dizaines 7 mm (A)
..... dizaines 8 mm (B)
..... dizaines 9 mm (C)
..... dizaines 10 mm (D)
..... dizaines 11 mm (E)
..... dizaines 13 mm (F)

Soit ..... x 10 F

Cotisation ..... 100 F

TOTAL .....

RACES DE PIGEONS ÉLEVÉES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A ..... le .....

Signature

TRIBUNE LIBRE

ANNONCER LES JUGES, POURQUOI PAS ?

Vous vous êtes certainement rendu compte dans le calendrier des expositions qu'une expo annonce le nom des juges qui officieront. C'est à notre avis, une excellente initiative. Sans le rendre obligatoire (chacun est libre de décider). Il est bon de savoir qu'il est possible de les faire paraître dans notre calendrier. Il est très utile de connaître qui jugera tel ou tel champion.

En Général les clubs choisissent des spécialistes pour leur concours annuel, mais il est aussi important que les organisateurs utilisent au mieux les compétences de chacun.

Nous ne pouvons que louer la façon exemplaire dont LIMOGES contacte ses juges : chacun d'eux a la facilité de désigner les races ou les catégories de races dans lesquelles il se sent le plus à l'aise, et nous n'avons pas jusqu'à présent décelé de "fausses notes" dans les jugements dans cette exposition.

Un bon point également aux expositions qui mentionnent le nom du juge de chaque catégorie dans le catalogue; cela permet aux exposants de discuter tel ou tel point du jugement directement.

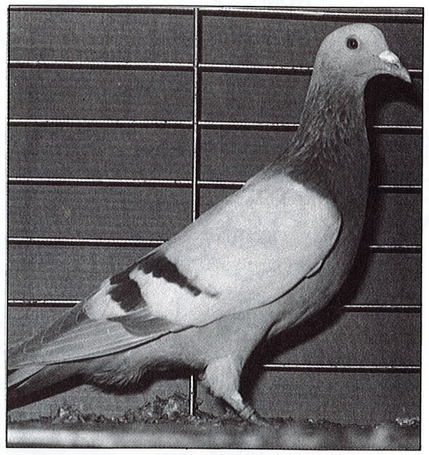
Il n'est pas question de monter un "HIT PARADE" des juges, de désigner les meilleurs ou les plus mauvais. Chacun fait de son mieux, mais il sera beaucoup plus compétent dans une race qu'il élève ou qu'il manipule depuis des années. Il verra du premier coup d'œil les qualités et les défauts chez un sujet.

Combien y a t-il de juges en France capables de juger n'importe quelle race sans faillir ou sans passer à côté de points importants ? Très peu à mon avis.

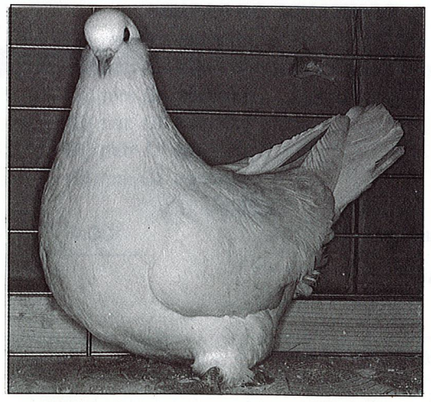
Il faut également éviter la facilité en mettant par exemple : très bon sujet PH. Bon sujet : 1er prix - Assez bon sujet : 2e prix, etc... L'exposant ne paie pas très cher sa participation pour se contenter de telles banalités. Les points positifs comme les points négatifs doivent être énumérés, et pour cela il faut que le juge connaisse bien son sujet et les organisateurs les compétences de chacun.

En conclusion, un juge a des droits que quelques organisateurs semblent ignorer, mais il a aussi des devoirs. L'argent de son déplacement et de son hébergement pèse lourd dans le budget d'une expo. Il ne vient pas pour faire du tourisme, mais pour bien guider au mieux chacun, il ne faut pas avoir peur de l'accoster, lui poser des questions, lui donner votre avis (j'ai personnellement beaucoup appris en parlant avec des éleveurs chevronnés). Bien des éleveurs pour raient être d'excellents juges, mais il ne disposent de pas assez de temps ou n'osent pas, et c'est bien dommage. Ce n'est pas facile, mais essayons de multiplier les contacts, de discuter, et surtout de faire les choses ENSEMBLE. EBNER l'a déjà dit : les expos ne sont possibles que grâce au travail des organisateurs, à l'apport des éleveurs et à la présence des juges. Aucune de ses catégories ne doit se placer au dessus des autres. Nous formons une FAMILLE ! un TOUT !

RIPALDI Robert. Juge SCAF.



GPH Français. Pigeon de Forme à ANTIBES 1986 et meilleur mâle unicolore au Championnat Régional à Antibes 1986. Prop. BIANCHIMANI. Photo EBNER



PH Etranger. Pigeon de Forme à Avignon 1986. "Alouette de Cobourg". Prop. PIETRAS. Photos EBNER

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SAMEDI 13 JUIN 1987
Rue de Lille - PARIS

Etaient présents : Mme Francqueville, MM. Alamargot, Ripaldi, Darchen, Wilczinski, Geffray, Simon.

Etaient excusés et avaient envoyés leurs pouvoirs : MM. Papillaud, Augier, Frindel, Ebner, Colmars, Cros, Benaitier, Quirtos, Zordan, Deguilhem, Ortega, Rousset, Raoust, Tanchou.

Le Président ouvre la séance vers 14 heures 30 et remercie les membres présents. Il regrette toutefois le peu de participants, d'autant que la date de la réunion avait été arrêtée dès notre réunion du 21 Mars. Il est possible que la proximité des vacances soit la cause de ces nombreuses absences, mais il est très difficile de trouver une date qui convienne à tout le monde. Monsieur Alamargot émet alors un vœu, il souhaiterait que les questions à débattre soient groupées et que certaines réunions importantes aient lieu toute la journée, ce qui éviterait de longs déplacements pour des réunions relativement courtes. Cette question pourra être étudiée pour l'avenir. On passe ensuite à l'ordre du jour.

Elections : Les bulletins de vote et instructions sont dans Colombiculture N° 50 de Juin. En plus des membres rééligibles, quatre sociétaires se sont portés candidats en répondant à notre appel : MM. DUMONT, FINOT, MICHEL et VASTEE. Le dépouillement des votes se fera comme décidé lors de l'A.G. qui aura lieu dans l'enceinte de l'exposition internationale de Strasbourg le **Samedi 7 Novembre 1987.**

Démissions :
Le Président donne ensuite lecture aux membres présents de la lettre de M. Jauneau donnant pour des raisons professionnelles sa démission du C.A. et donc du poste de Secrétaire Général. M. Jauneau assurait en plus de sa fonction de secrétaire la correspondance relative aux patronages. SNC des expositions et l'attribution des récompenses, ce qui constituait un gros travail. M. Alamargot sur la demande du Président assurera la continuité de ce travail.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre de Monsieur Laurent qui pour des raisons professionnelles part pour quelques années en Afrique et ne peut donc plus assurer le service de l'ordinateur. M. Benaitier a également écrit au Président pour indiquer qu'après deux ans d'utilisation de l'ordinateur, il semble souhaitable de grouper dans un secteur réduit : Cotisations, nouveaux membres, mise à jour du fichier et confection des étiquettes. Le Président pense aller chercher 1 ordinateur à Chatellerault. M. Laurent lui donnera les explications nécessaires pour assurer la mise à jour du fichier et la confection des étiquettes.

Le Président remercie MM. Jauneau et Laurent pour le travail qu'il ont effectué.

NATIONALE SNC à ILLKIRCH.
Le règlement pour l'exposition nationale SNC paraîtra dans le bulletin de Novembre, la limite des inscriptions étant située vers le 15 Décembre.
Les prix seront les mêmes que ceux attribués aux dernières nationales et un prix de **50 Frs** sera donné à chaque exposant dont le domicile est distant de plus de 150 Kms de Strasbourg.

COTISATION 1988
M. Ripaldi a été averti que l'impression de Colombiculture serait plus cher en 1988, augmentation d'environ 10 %, les frais de port augmenteront sans doute également au mois d'Août, il conviendrait donc de réajuster notre cotisation qui pourrait être portée à **100 Frs** pour les adhérents de France Métropolitaine et des Pays d'Europe. Il faudra sans doute faire un tarif spécial pour les pays où l'expédition de Colombiculture doit être faite par avion (Afrique, Egypte, Canada, Martinique, Guadeloupe, Réunion et Nouvelle-Calédonie).
Les tarifs paraîtront dans le bulletin de Novembre.

Commission des Standards.
Madame Francqueville fait remarquer que les quelques lignes (traitant uniquement du Cauchois et du Carneau) ne correspondent pas du tout au compte rendu qui a été établi lors de cette réunion. Le Président indique qu'il a fait parvenir pour Colombiculture le compte rendu complet et il convient de le faire paraître intégralement dans le prochain numéro.

Toutes les questions étant épuisées, la réunion est levée vers 15 heures.

QUELQUES INFORMATIONS
NUMÉROS ANCIENS DE "COLOMBICULTURE"

Pour les sociétaires qui désireraient se procurer des numéros anciens de notre Revue "COLOMBICULTURE, nous publions ci-dessus la liste des exemplaires encore disponibles.

Année 1976 et 1977 - Epuisés
Année 1978 - N° 12
Année 1979 - N° 15
Année 1980 - N° 19
Année 1981 - N° 22 et 24
Année 1982 - N° 26
Année 1983 - N° 30, 31 et 32
Année 1984 - N° 35 et 36
Année 1985 - N° 37, 38, 39 et 40
Année 1986 - N° 43, 44, 45 et 46 (série couleur)
Année 1987 - Tous les N°, sauf le N° 48 (spéciale Queue de Paon qui est épuisé).

Les N° des années 1976 à 1985 (série en noir) seront cédés au prix de **10 Frs l'exemplaire,** port compris, et les N° des années 1986 et 1987 (série couleur) au prix de **15 Frs,** port compris.

Règlement à la commande par chèque au nom de la SNC à expédier à :

Claude SIMON
84, rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE

★

DEMANDES DE PATRONAGE SNC ET ENVOI DE CATALOGUE.
Les demandes de patronage SNC pour les expositions, ainsi que les expositions, ainsi que les envois de catalogues, palmarès, justificatifs doivent être adressés à :

Monsieur Elie ALAMARGOT
MAUREPAS - 03410 DOMERAT.

Ne pas envoyer les demandes de catologues au Président qui devra les faire suivre, ce qui occasionnera obligatoirement des retards.

★

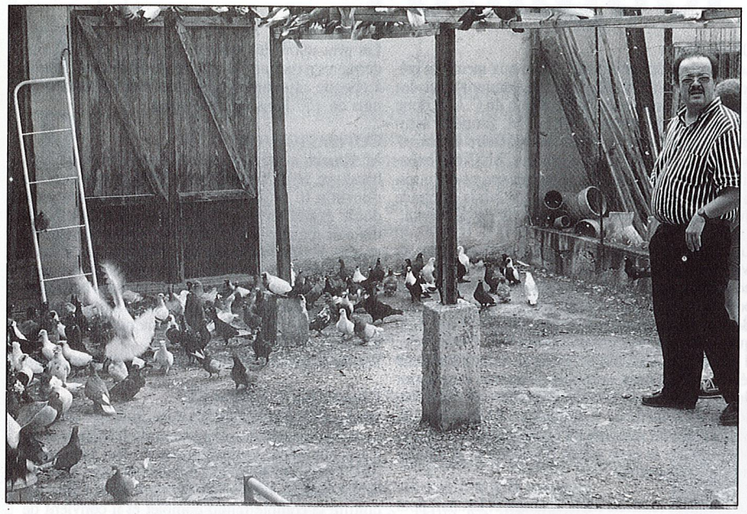
CHANGEMENT D'ADRESSE (ou erreur d'adresse)
Les sociétaires qui changent d'adresse ou qui constatent une adresse erronée ou incomplète, doivent le signaler au Président, en n'oubliant pas de mentionner l'ancienne adresse, ou mieux joindre une étiquette collée sur l'enveloppe plastique du dernier bulletin.
Ceci est absolument impératif lorsqu'il y a changement de département, car notre fichier est établi par département.

★

C.C.P. de la SNC : 2204-40 P-PARIS

VISITE D'ÉLEVAGE

Texte et Photos RIPALDI



Le Docteur COLMARS est en train de compter ses PH possibles.



"E.T. ou Jeune BUDAPEST.

Le Docteur COLMARS Denis, vient de déménager ses pigeons et tout reste à faire pour aménager les locaux. Il n'empêche qu'il y a là un régal pour les yeux. COLMARS, c'est surtout les pigeons de vol et de couleurs. COLMARS, c'est 100 PH qui volent dans une immense volière. Il faut être chevronné pour reconnaître une collection complète de toutes les variétés de Culbutants Danois. Ici, c'est le vrai type, pas de petits becs, de cous trop courts ou de tenues horizontales.

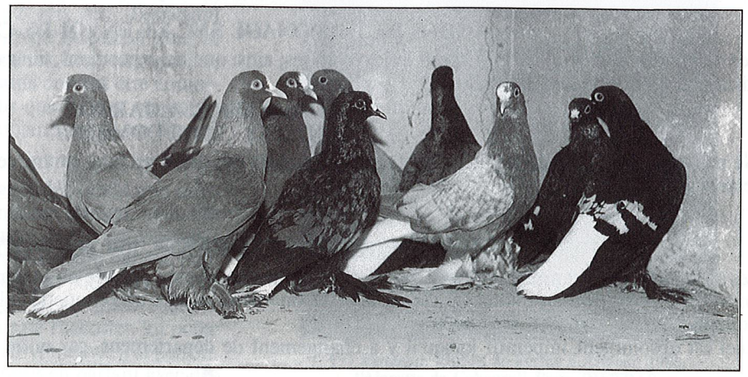
De très bons Culbutants de BUDAPEST qu'il est allé chercher lui-même en HONGRIE chez le Docteur CICINI. Des têtes d'un autre monde (Silvester les a surnommés E.T.) qui ont fait dire par de mauvaises langues que les éleveurs enfonçaient le crâne des tout jeunes pour accentuer la dépression et faire apparaître plus haute la bosse occipale. Quelle bêtise ! Je peux vous affirmer le contraire et impossible à pratiquer. Collection complète également de queues blanches de Saxe (une dizaine de variétés). En regardant bien, on peut apercevoir quelques très beaux cravatés Chinois (les bleus surtout).

Et puis COLMARS élève des queues de Paon dans des variétés rares, notamment l'Almond (couleur Magnani). Espérons également qu'il arrive à développer sa souche de Tambours Anglais dont il est, je crois, le seul éleveur en France.

Eh bien oui, il en a trop et il le reconnaît. Il sait qu'il doit se défaire de certaines races, mais lesquelles ? Je n'aimerai pas choisir à sa place.



Culbutants de BUDAPEST. Cigogne et Bleu Barré.



Queues blanches de Saxe dans toutes les variétés - Unis, barrés, maillés.
Dans toutes les couleurs.

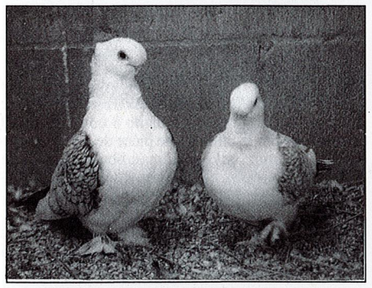
AUX U.S.A. par Edouard LAMONICA

Au travers de mon voyage aux U.S.A. qui me mena de New-York à Los-Angelès en passant par Sumter, Miami, Dallas, Atlanta, San-Francisco et j'en passe. J'ai eu la chance durant mes visites de renconter deux éleveurs de pigeons d'exposition et pas des moindres si j'en juge d'après le Palmarès obtenu par ces deux personnes que ce soit en trophées ou en articles parus dans des revues spécialisées narrant leur succès, ce sont :
M. Bill & M. Jan HARISSON.
M. MEZZANATO.
Mes connaissances en ce domaine sont restreintes mais les résultats de ces deux champions vu les documents qu'ils ont présenté me laisse supposer qu'il y a fort à faire pour les égaler. En effet Bill a un Colombier de toute beauté et d'une propreté exemplaire quant à celui de M. MEZZANATO il n'y a rien à redire.
Bref, j'ai ramené quelques photos et je laisse le soin au lecteur de pouvoir juger mes exploits de photographe amateur.

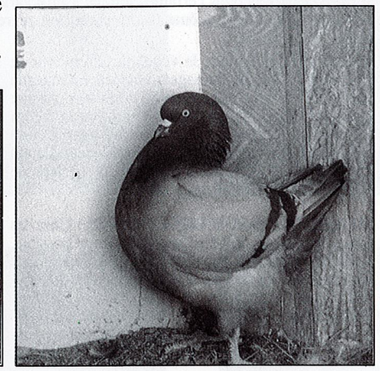
LAMONICA Edouard - Eleveur.



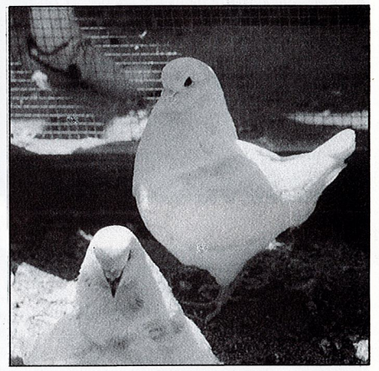
Blondinettes DUN et Satinettes chez Tally MEZZANATO. Photo LAMONICA.



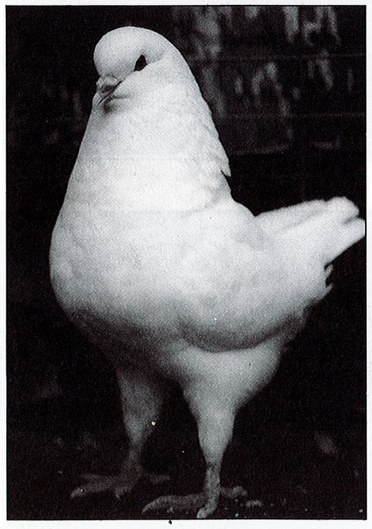
Satinettes à Mme Tally MEZZANATO.
Photo LAMONICA



King bleu barré de Bill et Jan HARISSON
Photo LAMONICA



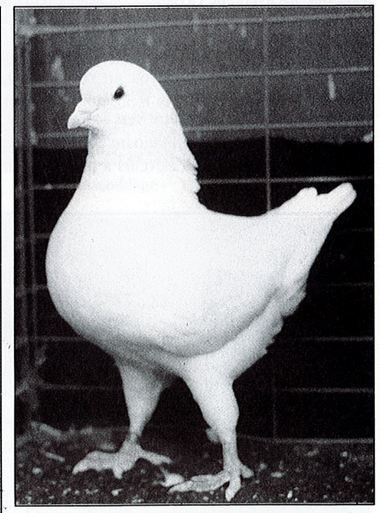
King d'expo blancs chez Bille t Jan HARISSON.
Photo LAMONICA



Un King d'exposition chez M. et Bill et Jan HARISSON.
Photo LAMONICA

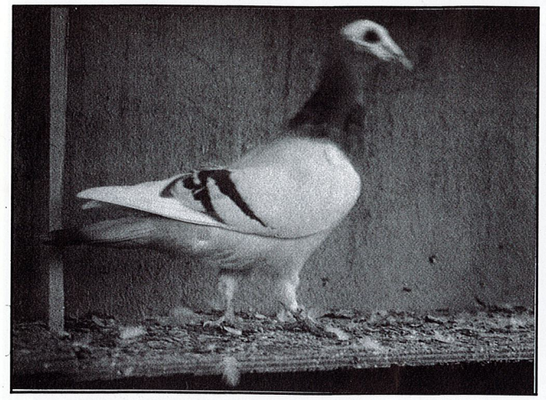


Blondinette noire chez Mme MEZZANATO Californie.
Photo LAMONICA



King Champion 85 de Californie.
Prop. Bill et Jan HARISSON.
Photo LAMONICA

GIER RELIGIEUX





Cette variété assez rare en dehors de son pays d'origine. C'était "le montagnard", celui qui peuplait les colombiers des fermes situées sur les points hauts de la région. Il existe d'ailleurs encore, et on peut le trouver parfois dans certaines fermes. Cette variété de Gier n'a pas rencontré auprès des amateurs le même engouement que les variétés classiques et n'a pas évolué de la même façon, ce qui est regrettable.

ASPECT GÉNÉRAL : Sensiblement de même forme et allure que le Gier "classique". Il est toutefois généralement un peu plus petit. Son poids doit tendre vers 650 gr. et sa longueur vers 40 cm. Pour l'allure, la forme et la tenue, se reporter au standard du Gier "classique", avec les points particuliers suivants :

Bec : Blanc-rosé, le bec absolument pur doit être recherché.

Œil : De Vesce.

Tour d'œil : Comme chez les autres variétés (rougeâtre et pas trop large).

Ongles : De la même couleur que le bec.

Couleurs : Noir, rouge, jaune, biche, bleu barré ou écaillé.

MARQUES : La tête, le vol et le croupion sont blancs. Le reste du plumage est coloré. La marque de la tête se sépare nettement de la couleur par une ligne droite qui part sous le bec à environ 5 mm de la base, passe sous l'œil, si possible aussi à environ 5 mm pour rejoindre l'arrière de la tête. Le vol comporte 7 à 10 rémiges blanches, de préférence en nombre égal de chaque côté.

REMARQUES SUR LES COLORIS : Chez les noirs, la couleur doit être la plus brillante possible, avec un lustre vert scarabée sur le manteau. Chez les rouges et les jaunes, il faut rechercher des couleurs unies et franches, le lustre étant respectivement violet-pourpre et doré. Chez les bleus, la couleur se rapproche de celle des Giers bleus, avec deux barres noires ou une écaillure noire. Chez les biches, les rubans sont d'un brun plus ou moins foncé, le plus foncé possible étant préféré.

REMARQUE : Chez les religieux bleus et biches, les rubans "cachou" existaient autrefois.

DÉFAUTS : Légers : Traces de bottes, traces de plumes blanches à l'intérieur des cuisses, anus blanc chez les sujets à croupion blanc à condition qu'il ne dépasse pas la taille d'une pièce de 1 Franc (diamètre 25 mm environ), mandibule supérieure crayonnée. **Graves :** Vol blanc inférieur à 6 rémiges, panaché de plumes de couleur, ventre et dessous trop blancs, anus blanc chez les sujets à croupion coloré ou s'il dépasse la limite fixée chez les autres, marque de la tête descendant trop bas (en bavette), bec et ongles noirs, œil de coq.

Actuellement, le type et surtout les marques ne sont pas encore bien fixés. Les éleveurs se demandent s'il est possible d'éliminer l'anus blanc comme le voudrait le standard SNC, qui le considère comme un défaut grave, avec un vol supérieur à 6 rémiges blanches, une tête blanche et un croupion blanc.

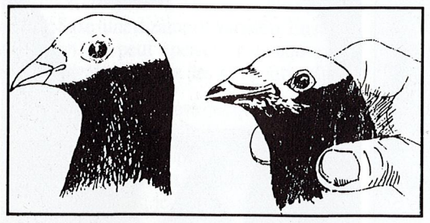
En effet, il s'avère, de l'avis général des éleveurs, pratiquement impossible d'obtenir des sujets remplissants toutes ces conditions. Si l'on diminue le vol, il faut descendre en dessous de 6 rémiges et même de 5 pour ne plus avoir de blanc à l'anus, et le croupion blanc disparaît aussi, la couleur devenant plus terne (noir zain).

Nous pensons qu'il vaut mieux tolérer sans pénalisation un anus blanc sous réserves qu'il soit inférieur ou égal au maximum à la taille d'une pièce de 1 franc, Cela permettrait d'avoir un vol suffisant, et le croupion blanc qui donne à l'oiseau un meilleur cachet que le croupion coloré.

On constate d'ailleurs que les Religieux à croupion blanc ont un meilleur éclat du plumage. Les couleurs sont plus franches, plus profondes et les reflets apparents. (Le lustre doit être vert scarabée pour les noirs et violine pour les rouges, l'inversion des reflets est néfaste pour la couleur).

Pour le poids, l'objectif à atteindre est 600 g., et l'allure celle des autres Giers.

Nous engageons donc les éleveurs à progresser dans cette voie.

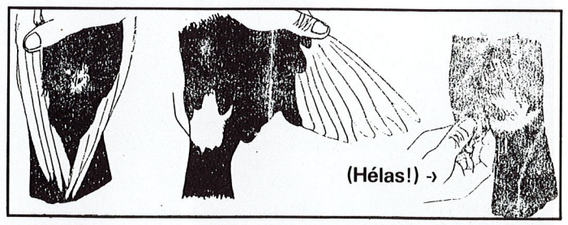


A B

A - Bonne marque de tête.

B - La marque est défectueuse, la couleur touche l'œil, ce qui provoque souvent un bec crayonné avec des mouchetures à la base.

(Sujet de trravail non exposable).



Un dessous qui ne devrait pas être pénalisé.

Bons vol et croupion blanc.

Trop de blanc dessous, sujet non exposable (acceptable comme sujet de travail).

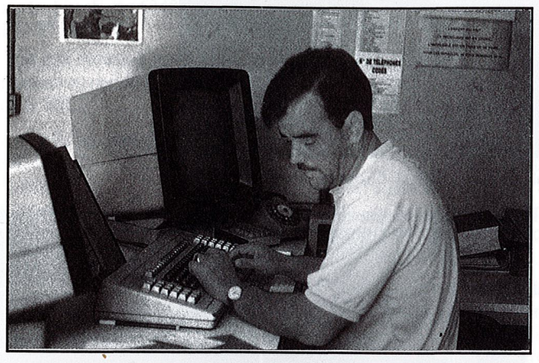
(Dessins d'après photos, par J.-P. FAURE - Diapos)

LE CHEMINEMENT ET LA CONFECTION DE COLOMBICULTURE

Elle se crée d'abord dans les mains de l'opérateur qui en assure la mise en page d'après les articles fournis.

Ensuite les photos sont choisies et fignolées au laser. L'imprimerie tire feuille par feuille les articles qui seront assemblés. Le montage passe d'abord par la mise sous plastique et la pose des étiquettes.

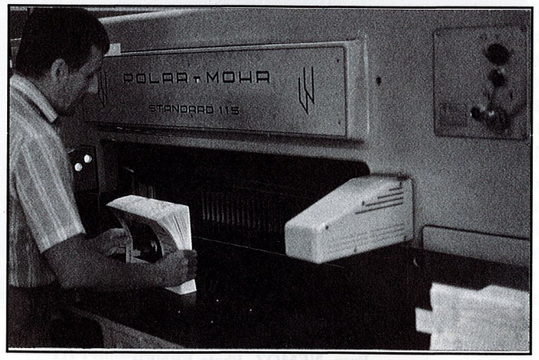
Pour finir, les revues sont groupées par département et confiées au P.T.T.



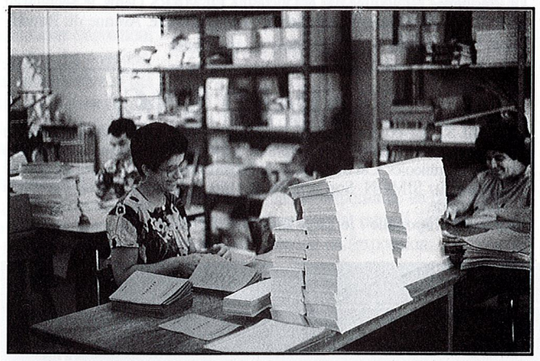
La mise en page.



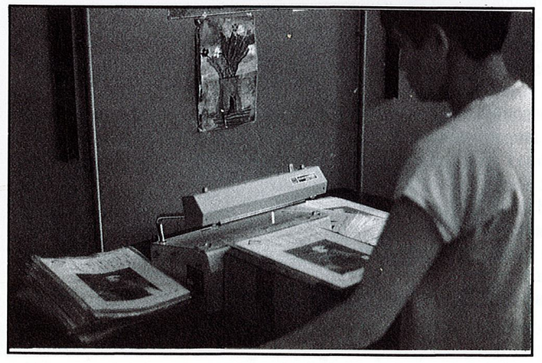
L'Imprimerie.



Le Massicot



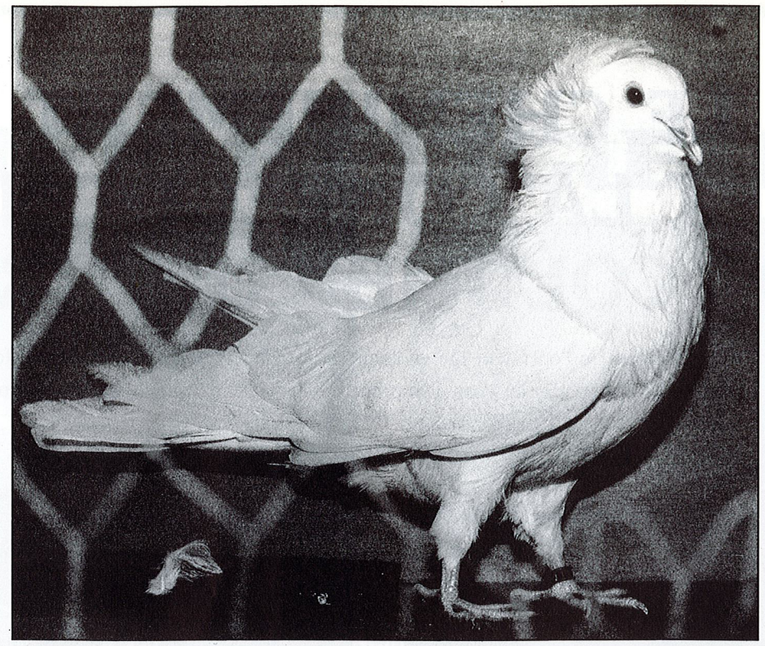
L'Assemblage



La mise sous plastique



Le Routage



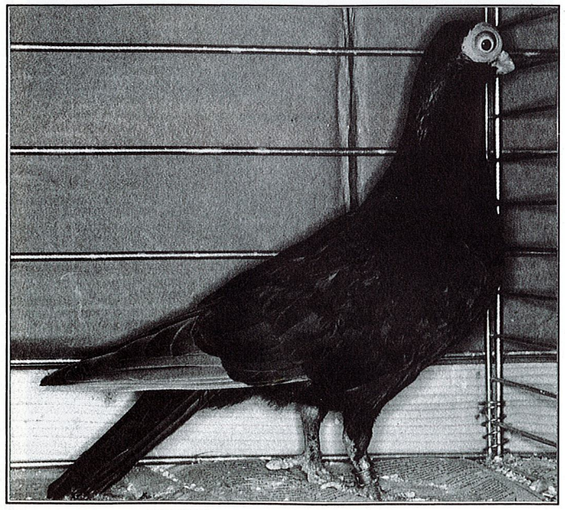
Chatellerault Octobre 1987. PH Mâle Montauban blanc. Prop. FAGOT Christian. Photo RIPALDI.

NAISSANCE D'UN NOUVEAU CLUB
CLUB DU NÈGRE A CRINIÈRE

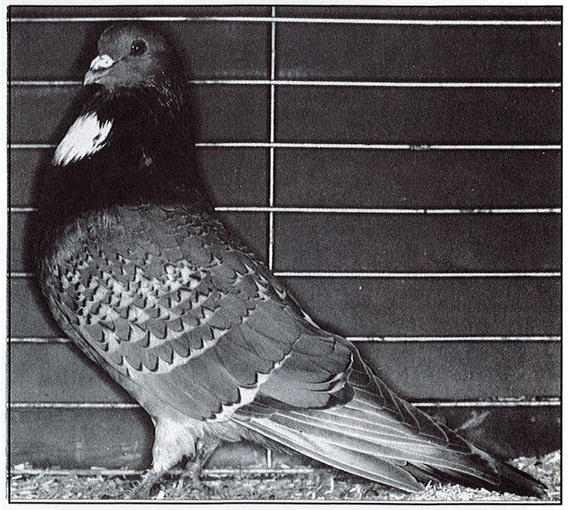
Nous apprenons avec plaisir la création du Club du "Nègre à Crinière". La Présidence est assurée par le Docteur COLMARS Denis, le Secrétariat à M. GOTHEUR Jean-Pierre. Adresse : Vallon d'Éte, Avenue du Roussillon, 13 SIMIANE.

STANDARD S.N.C.

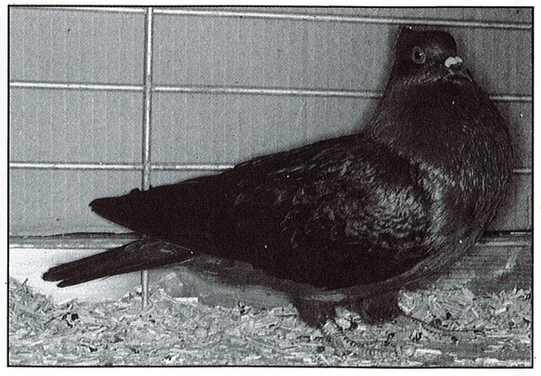
Standard S.N.C. comprenant la totalité des races standards de races de pigeons avec leurs photos. Il comprend également un lexique complet des termes colombicoles. Cet ouvrage formé d'un classeur et de fiches est envoyé par Monsieur SIMON. Son prix est de 160 F. franco de port, payable à la commande.
Egalement disponible : le Livre du "ROMAIN".



GPH Pigeon de Vol à Antibes 1986.
Culbutant de Budapest. Prop. VIDAL. Photo EBNER.



PH à AVIGNON 1986.
Cauchois Maillé Jaune avec bavette.
Prop. NEMOZ. Photo EBNER.



GP Expo. Pigeon à Avignon 1986.
Bouvreuil Archangel. Prop. TROUSSIER. Photo EBNER.

10e EXPOSITION NATIONALE DE LA S.N.C.
EXPOSITION RÉGIONALE DU PIGEON-CLUB DU BAS-RHIN
CHAMPIONNAT NATIONAL DU ROMAIN

RÈGLEMENT

Article 1 : L'exposition organisée par le Pigeon-Club du BAS-RHIN aura lieu les **6 et 7 Février 1988** au hall du Pigeon-Club, Rue Wolfley, Zone de Loisirs, Girlenhirsch à 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Elle sera ouverte à tous les éleveurs de pigeons, membres ou non du Pigeon-Club du BAS-RHIN ou de la SNC.

Article 2 : Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

Unités : ..... 16 Frs
Couples : ..... 25 Frs
Volières (3-3) : ..... 70 Frs
Catalogue Palmarès : ..... 25 Frs
obligatoire.

Article 3 : Les déclarations d'inscription devront parvenir au Commissaire Général impérativement pour le **15 Décembre 1987** au plus tard.

Gérard NESTELHUT
6, Rue de Reichstett
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.32.32.84

Les feuilles dûment remplies devront être accompagnées des droits d'inscriptions, sous forme de chèque (pas de mandat) au nom du Pigeon-Club du BAS-RHIN.

Article 4 : Classification - Les pigeons seront répartis en classes distinctes jeunes (bagués 87) et adultes. Il est donc impératif de le mentionner sur les feuilles d'engagement.

ABRÉVIATION :
MA Mâle adulte
MJ Mâle jeune
FA Femelle adulte
FJ Femelle jeune
CA Couple adulte
CJ Couple jeune
VOL - Les pigeons composant une volière peuvent être d'âge différent.

Article 5 : Programme de l'exposition.

Jeudi 4.2.88 : Réception des animaux.

Vendredi 5.2.88 : Jugement à partir de 8 heures. Exposition ouverte au public à partir de 17 h.

Samedi 6.2.88 : Ouverture de l'exposition à partir de 9 heures. A 17 heures inauguration officielle. A 20 heures, Grande Soirée des amis des pigeons. DINER DANSANT au hall du Club.

Dimanche 7.2.88 : Ouverture de l'exposition de 9 heures à 18 heures. Restauration sur place. Distribution des prix à 11 heures. Délogement à partir de 18 heures; priorité aux exposants les plus éloignés.

Lundi 8.2.88 : Réexpédition des animaux par le SERNAM.

Article 6 : Les pigeons envoyés par la SNCF devront être adressés en Spécial Express à domicile.
M. Le Commissaire Général
Pigeon-Club du Bas-Rhin
6, Rue Wolfley
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 88.66.61.59

Les sujets doivent être sur place au plus tard le Jeudi 4.2.88. Dans la mesure du possible, nous vous conseillons les envois groupés. Utilisez des emballages avec des fermetures facilement manipulables. Pas de caisses clouées.

Article 7 ; Mesure sanitaire : Les animaux subiront une visite sanitaire à l'arrivée. Tout pigeon jugé suspect, sera retourné ainsi que ceux se trouvant dans le même emballage, aux frais de l'exposant et sans remboursement des droits d'inscription.

Article 8 : Responsabilité.
Le Comité d'organisation prendra toutes dispositions pour la nourriture et la surveillance des animaux. Le Comité ne pourra être tenu responsable ni des décès, ni des vols, ni des erreurs, ni des pertes et des dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir aux exposants.

Article 9 : Chaque exposant aura soin d'apposer sur ses emballages les étiquettes qui lui seront fournies par le Comité d'Organisation après les avoir complétées. Lors de l'enlogement chaque exposant devra obligatoirement joindre à son double de feuille d'engagement la fiche de bague, dûment remplie, qui lui sera adressée avec les numéros de cages. Toute réclamation sera irrecevable si ces consignes ne sont pas respectées.

Article 10 : Les exposants désirant vendre des sujets sont priés de faire figurer le prix de vente sur leur déclaration. La mention "à vendre" ne sera pas acceptée. Le prix de vente sera majoré de 15 % à la charge de l'acheteur, au bénéfice du club organisateur et sera mentionné dans le catalogue. Les animaux vendus pourront être retirés immédiatement par les acheteurs. Les exposants qui retireront les animaux de la vente après le jugement devront acquitter les 15 % au bénéfice du club. Les mises en vente après le jugement se feront dans la mesure du temps disponible au bureau de vente. Il est interdit de vendre des animaux dans l'enceinte de l'exposition sans passer par le bureau de vente.

Durant les horaires d'ouverture de l'exposition au public, aucun emballage ne pourra être introduit dans l'enceinte de l'exposition. Pour les sujets achetés, des emballages prévus à cet effet seront mis gratuitement à la disposition des acheteurs au bureau de vente.

Article 11 : Aucun sujet ne peut être sorti de la cage sans la présence d'un responsable délégué du Comité de l'exposition.

Article 12 : Le nombre de prix n'est pas limité. Chaque lot exposé sera jugé d'après sa valeur. Néanmoins, il ne pourra être décerné qu'un prix d'honneur par classe de 20 sujets (règlement SCAF).

Article 13 : Prix et Récompenses. Il sera attribué un grand prix de l'exposition au meilleur lot exposé dans chacune des divisions suivantes :

Pigeons de forme	Pigeons tambour
Pigeons à caroncules	Pigeons de structure
Pigeons poules	Pigeons cravatés
Pigeons boulants	Pigeons de vol.
Pigeons de couleur	

En outre, un grand prix d'honneur sera décerné dans chaque division par tranche de 100 sujets. Tous ces lauréats, ainsi que les prix d'honneur classés seront récompensés par un trophée. Les PH non récompensés par un trophée ou une coupe seront payés en numéraires au prix de 25 Frs. Les volières PH à 100 Frs.

Article 14 : Un objet souvenir sera offert à chaque exposant. Cet objet sera remis en même temps que le catalogue.

Article 15 : Chaque responsable de club désirant organiser un championnat est prié de s'adresser au commissariat général de l'exposition.

Article 16 : Toute réclamation, de quelque nature quelle soit doit être adressée par écrit au commissaire général au plus tard dans les 15 jours qui suivront la clôture de l'exposition.

Article 17 : Pour les cas non prévus au présent règlement, la décision appartient au Président et au Comité de l'exposition. Celui-ci peut prendre toute mesure ou décision pour assurer le bon ordre et sauvegarder les intérêts du public, de l'exposant et de l'exposition.

Article 18 : Toute demande de renseignements, réservation de chambre et autre correspondance est à adresser au Secrétariat Général de l'exposition. Monsieur GRAUSS Jacky, 5, Rue du Soleil, 67120 ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE, Tél. 88.96.10.53.

Article 19 : Tous les exposants, par le fait de leur signature sur la déclaration d'inscription, adhèrent au présent règlement et s'engagent à s'y conformer.

IMPORTANT : Pour venir en aide aux exposants lointains, une somme de 50 F. sera adressée par M. TANCHOU, trésorier de la S.N.C., cela dans le mois qui suivra l'exposition, à tout exposant S.N.C. habitant à plus de 200 kms de STRASBOURG, de façon à atténuer les frais.

A QUI VOUS ADRESSER ?

Eleveurs, Sociétaires, Présidents, Organisateurs d'exposition, les instructions qui suivent vous sont destinées; lisez-les attentivement.

★

Tout le courrier (y compris les adhésions, règlement des cotisations et commande; (règlement de bagues), à l'exception des demandes de patronnage pour les expositions et la correspondance relative à la revue "COLOMBICULTURE", doit être adressé au Président.

Claude SIMON
84, rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE.
Celui-ci en assurera la ventilation aux responsables intéressés.

★

Les demandes de patronage S.N.C. ainsi que l'envoi des palmarès justificatifs doivent être adressés à :

Monsieur Elie ALAMARGOT
MAUREPAS - 03410 DOMERAT
Les lettres "Questions-Réponses" seront adressées à :
Madame FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin - ABBECOURT - 02300 CHAUNY
qui répondra directement aux intéressés.

★

Tous les articles et communiqués divers pour notre revue "COLOMBICULTURE" seront à adresser à :
M. Robert RIPALDI, 315, Av. de Montolivet, 13012 MARSEILLE.
M. Jean-Louis FRINDEL, 36, rue de Benfeld, KERTZELD, 67320 BENFELD.

★

Nous précisons que les articles ou communiqués doivent parvenir au minimum un mois avant la parution de chaque numéro et que les communiqués de dernière heure doivent obligatoirement être adressés à M. RIPALDI. Les communiqués arrivant après la clôture d'un numéro paraîtront dans le suivant.

Nous souhaiterions que les textes ou communiqués à faire paraître ne soient pas inclus à l'intérieur d'une lettre, mais joints sur feuillet séparé, ceci pour la facilité du travail.

COTISATIONS ET BAGUES 1988

★

La Cotisation 1988 est donc fixée à **100 Frs,** et le prix des bagues à **10 Frs la dizaine,** indivisible (prix franco de port et d'emballage).

Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). **Cotisations et bagues doivent être réglées par virement postal** établi à l'ordre de la :

S.N.C. - C.C.P. 2204-40 P PARIS
ou **Chèque bancaire** à l'ordre de la S.N.C.
(en cas de virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes) et le tout adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A. Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE

★

Nous prions nos sociétaires d'utiliser le bulletin de commande joint à ce numéro.

AUTRES RÉCOMPENSES pour la NATIONALE

PRIX SPÉCIAUX S.N.C.

— **4 Grands Prix** S.N.C. : Encyclopédie de Pigeons de LEVY.
soit au meilleur sujet mâle adulte.
au meilleur sujet femelle adulte.
au meilleur sujet mâle jeune.
au meilleur sujet femelle jeune.

l'ensemble des pigeons étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards S.N.C.), dans chacun des groupes le meilleur sujet adulte et le meilleur sujet jeune recevront **chacun un prix de 200 Frs.**

Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu P.H. et ne seront cumulables avec les Grands Prix S.N.C.

Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une coupe au lieu du prix de 200 Frs.

— Prix d'élevage :
Les membres du Conseil estiment que distribuer des prix d'élevage est très important, car cela met en valeur un éleveur et son élevage.

Il se disputera sur 6 sujets (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et variété.

Il y aura un lauréat en races françaises (forme et fantaisie regroupés) et 2 lauréats en races étrangères (forme et fantaisie).

Attribution à chacun d'eux d'un prix de **300 Frs.**

Si des éleveurs sont à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7e, 8e et 9e pigeons.

Décompte des points :
G.P.H. et P.H. ..... 10 pts
1er Prix ..... 8 pts
2e Prix ..... 5 pts
3e Prix ..... 2 pts
Meilleure volière : **200 Frs.**

COUPE ANDRÉ MICHELS

Une coupe offerte par notre Président d'Honneur André MICHELS sera mise en compétition lors de la Nationale de Limoges.

Cette coupe sera cette année réservée aux Races de Fantaisie bagues 87.

Pour concourir pour cette coupe les éleveurs devront avoir présenté au minimum 4 sujets de même race : même variété.

Le décompte se fera sur le meilleur mâle et la meilleure femelle suivant le barême suivant :
G.P.H. : ..... 12 pts
P.H. : ..... 10 pts
1er Prix : ..... 8 pts
2e Prix : ..... 5 pts
3e Prix : ..... 2 pts

En cas d'égalité de points, aura la priorité le sujet remportant le prix le plus élevé. Si cette clause ne permet pas de départager les concurrents, interviendront alors le 3e ou 4e sujet, etc...

En dernier recours, on pourra procéder à un tirage au sort.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

NOVEMBRE 1987

4-8 LIMOUX (11) - Nationale - Championnat régional des lapins à fourrure et des pigeons de forme français. S'adr. : Sté Aviculture de l'Aude, Café des Négociants - 25, Bd Barbès - 11000 Carcassonne.

6-8 HORNU (Belgique) 10 Kms de MONS - **9e Exposition Nationale du petit élevage.** S'adr. : M. Brunin Jean-Marc - Rue du Brugnon, 25 à Quevaudan, Tél. 69.57.90.35 (par le 19) après 17 heures.

6-8 NANTES (44) - Internationale - Salon Agricole d'Automne de la Foire Internationale de Nantes. S'adr. : M. M. Bertin - 24, route des Landes de La Plée - 44115 Basse-Goulaine. Tél. 40.06.00.57 - Divers challenges régionaux y seront organisés.

6-8 NEUFCHATEL-EN-BRAY (76) - Nationale - organisée par la Section Avicole de Neufchatel. S'adr. : M. J.-L. Gaillard, 21, Av. des Canadiens, 76620 Neuchatel-en-Bray, Tél. 35.93.12.61.

6-8 FLERS (61) - Nationale Org. Club Aviculture de Flers et sa région. S'adr. : M. R. Leroux, L'Orendière, La Chapelle Biche, 61100 Flers, Tél. 33.66.81.05 (le soir).

7-8 CLUNY (71) - Nationale - Ecuries St-Hugues, organisée par Avicol'Club Montceau-les-Mines. S'adr. : Mme Sylvie Guyot - La Fortune Château, 71250 Cluny, Tél. 88.59.25.49

7-8 JARNY (54) - Régionale - S'adr. : M. R. Schied, 4, rue Paul Langevin, 54800 Jarny, Tél. 82.33.14.44.

7-8 ALES (30) - Nationale - Org. Cercle Avicole d'Alès et des Cévennes. S'adr. : M. Bernard Vestit, 21 ter, rue Bandelaire, 30100 Alès, Tél. 66.86.36.05

7-8 CHATELET-EN-BRIE (77) - Nationale - Org. Sté Avicole Brie et Gâtinais Championnat de la Gâtinaise. S'adr. : M. J. Passerieux, Ecole, place de l'Eglise, 77820 Chatelet-en-Brie, Tél. 60.66.56.27

7-8 NONTRON (24) - Nationale - Org. Sté Avicole Périgourdine. S'adr. : M. A. Dutin, La Raderie de Bord, 24300 Nontron, Tél. 53.56.02.05

7-8 STRASBOURG (67) - Internationale - Org. par l'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin. S'adr. : M. Jean-Louis Frindel, 36, rue de Benfeld Kertzfeld, 67230 Benfeld, Tél. 88.74.22.40. Concours International de "La Flèche", Championnat de France de l'Alouette de Cobourg, Championnat de France du Tambour, Championnat de France et d'Europe du Queue de Paon, Rencontre des éleveurs de Rouleur Oriental, Championnat d'élevage des lapins tachetés.

7-15 FERCANS'87 Las Palmas de Gran Canaria (Iles Canaries) - Concours International de Canariculture - Exposition d'Aviculture, Fleurs et Plantes, Exposition-Vente de matériels et produits. S'adr. : pour la France à : Eguiluz, 20 bis, av. des Ormes, 91210 Draveil, Tél. (1) 69.42.43.65.

9-11 MONBAZENS (12) - Nationale, Salle des fêtes, Avenue du Ségala, 12200 Villefranche-de-Rouergue, Tél. 65.42.27.81.

14-15 PUTTELANGE-aux-LACS (57) - Locale.

14-15 SOMAIN (59) - Nationale - Org. Sté Aviculture du Hainaut, dotée du prix du Président de la République, Championnat Régional des races locales. S'adr. : M. Bernard Nicolas, 72, rue du Maréchal Leclerc, 59490 Somain, Tél. 27.95.16.92.

19-22 MAZAMET (81) - Nationale - Org. Sté Aviculture, Colombophilie, Ornithologie de la Montagne Noire (SACAOMN), Championnat de France des Pigeons d'origine Orientale. S'adr. : M. J. Louis, Chemin de la Manse, 81100 Castres.

19-22 CHERBOURG (50) - Nationale - S'adr. : M. Jean Lecanu, Heau Ménage, Le Mesnil-au-Val, 50110 Tourlaville, Tél. 33.43.32.63.

20-22 ANTIBES-JUAN-LES-PINS (06) - Internationale - XIe Exposition, Organis. Sté Aviculture Méditérannéenne, Championnat régional du Strasser, Championnat de France du Sottobanca, Championnat Franco-Italien du King, Championnats régionaux du Montauban, Moderne, Carneau, Huppé de Soultz, Strasser, Texan (avec une confrontation Franco-Italienne). S'adr. : M. J.M. Paulin, Le St-Antoine B, Av. G. Pompidou, 06130 Grasse, Tél. 93.09.19.88.

20-22 MONTLUÇON (03) - Nationale - S'adr. : M. J.L. Mathonnat, Givrette, 03410 Domérat.

20-22 MONTCEAU-LES-MINES (71) - Nationale - 50e Anniversaire de la Sté Aviculture de Montceau-les-Mines et de la Communauté, Championnat Régional du Lapin Rex. S'adr. : Mme J. Juillet, Uchon, 77190 Etang-s/Arroux.

20-22 VILLERS-BRETONNEUX (80) - Nationale - Org. Association des Aviculteurs Amateurs de Picardie. S'adr. : M. G. Prevost, 342 bis, rue St-Maurice, 80000 Amiens, Tél. 22.43.66.06.

21-22 HAUMONT (59) - Nationale - Championnat National du Néo-Zélandais et du Californien, Challenge Régional du Rex. S'adr. : J. Chupin, Les Cattiaux, Taisnières-en-Thiérache, 59550 Landrécies, Tél. 27.59.40.10.

21-22 DRUSENHEIM (67) - Locale - Org. par la Sté d'Aviculture de Drusenheim et des environs. S'adr. : M. Patrick Ostertay, 8, rue des Pierres, 67410 Drusenheim, Tél. 88.63.36.32.

21-23 RETHEL (08) - Nationale - Org. Syndicat Elevage Avicole du Porcien. S'adr. : M. R. Tambour, 08270 Novion Porcien.

25-29 MOISSAC (82) - Nationale - Organisée par la Sté Aviculture Colombiculture, Cuniculture d'Aquitaine, Championnat Régional du Pigeon Strasser. S'adr. M. J. Astranskas, Le Pugnal à Boudou, 82200 Moissac, Tél. 63.04.98.42.

27-29 AVIGNON (84) - Nationale - Dans le cadre de la manifestation "Animal notre Ami". S'adr. M. Jacques Vimont, Route de Mondragon, 84300 Bollène.

27-29 BESANÇON (25) - Nationale - Org. par la Francomtoise des Amis de la Basse-Cour, 25000 Besançon, Organisation des Championnats de France des Pigeons Gier, Rassemblement National de la Poule d'Alsace. S'adr. : Roger Michel Anadry, 3, rue de la Seigne, Sté Colombe, 25300 Pontarlier, Tél. 81.46.86.10.

27-29 BEAUPREAU (49) - Nationale - Org. Sté Aviculteurs Anjou. S'adr. : M. J.H. Bourgoin, La Haute Parageaie, Chatelai, 49520 Combrée, Tél. 41.92.20.65.

27-29 PARAY-LE-MONIAL (71) - Nationale - Championnat de la "Poule Charolaise". S'adr. : M. Louis Grégoire, route de Paray, 71600 St-Yan, Tél. 85.84.92.44.

28-29 BEAUNE (21) - 4e Exposition Nationale, Coupe Spéciale "Bresse-Gauloise", Challenge du "Lapin Grande Race", M. Michel Euvrard, Auvillars-sur-Saône, 21250 Seurre, Tél. 80.26.98.56.

28-29 HALLUIN (59) - Internationale - Org. Les Amis de la Basse-Cour d'Halluin, Salle du Manège. S'adr. M. Luc Rose, 105, Av. Marcel Vynche, 59250 Halluin, Tél. 20.03.24.55 ou M. F. Filez, 663 c, Chemin de Linselles, 59250 Halluin.

28-29 JEBSHEIM (68) - Régionale - Org. Pigeon Club de Colmars et environs, Championnat du Mondain, Prix Spécial Texan, Prix Spécial Boulants. S'adr. : M. H. Pêche, 19, rue du Lt Durmeyer, 68320 Jebsheim. Tél. 89.71.60.82.

28-29 LES MARTRES-DE-VEYRE (63) - Nationale - Org. par la Sté d'Aviculture d'Issoire. S'adr. M. Michel Lagrange. Bard par Boudes, 63340 St-Germain-Lembron, Tél. 73.96.45.60 après 20 heures.

28-29 MULHOUSE DORNACH (68) - Locale - Championnat départemental du lapin nain. S'adr. Mme Fischer, 73, rue de Dibenheim, 68200 Mulhouse.

28-29 SARREBOURG (57) - Locale - Org. Sté d'Aviculture de Sarrebourg et environs. S'adr. : M. J.P. Dosda, 32, rue Stock, 57400 Sarrebourg.

28-29 STRASBOURG-ROBERTSAU (67) - Locale - Org. Sté d'Aviculture 1900 de la Robertsau. S'adr. : M. G. Nestelhut, 6, rue de Reichstett, 67000 Strasbourg.

28-29 WATTRELOS (59) - Nationale - Organisée Sté Avicole du Nord de la France. S'adr. : M. A. Carette, 10, Av. Desmet, 59115 Leers, Tél. 20.80.03.37

DÉCEMBRE 1987

3-6 ROQUEFORTS/MER (17) - Nationale - Org. Sté Aviculture. d'Aunis et Saintonge. S'adr. : M. Girard, 18, rue du Parc, 17430 Tonnay, Charente, Tél. 46.88.76.99.

4-6 TOULOUSE (31) - Nationale - Parc des Expositions, Championnats nationaux des lapins Rex, des pigeons Lahore, Boulants nains et Pigeons de couleurs, Championnats régionaux des pigeons Lynx de Pologne et des Pigeons d'origine Ibériques. S'adr. M. Y Simon, 50, chemin Panegans, 31170 Tournefeuille, Tél. 61.06.65.20

5-6 JUVISY-s/ORGE (91) - Nationale - Org. Entente Avicole de l'Essonne. S'adr. M. Pichard, 7, rue Eugène Lefèvre, 91170 Viry-Chatillon, Tél. 69.24.79.33.

5.6 SARRALBE (68) - Locale - S'adr. M. Dussort, 35, rue de Puttelange, 57510 Dieffenbach-Les-Puttelange.

5.6 SEINGBOUSE (57) - Locale - 500 sujets, au Foyer des Aviculteurs de Seingbouse 57450.

5-6 CLERMONT (60) - 3e Nationale - Organisée par la A...A.V.B. S'adr. M. Lombard, 8, rue de la Cavée, 60600 Clermont, Tél. 44.50.28.98.

5.6 HOMBOURG-HAUT (57) - Exposition de jeunes sujets, organisée par Sté Sté Hombourg-Haut. S'adr. M. N. Froelingen, 38, rue de la Fret, 57470 Hombourg-Haut, Tél. 87.04.95.05.

5-6 ST-AVOLD (57) - Locale - organisée par la Sté des Aviculteurs de St-Avold Centre, Foyer des Aviculteurs, St-Avold. S'adr. : M. G. Schrotzenberger, 98, rue du Centre, 57730 Petit Ebersviller, Tél. 87.91.01.38.

11-13 BULLY-LES-MINES (62) - Nationale - Org. Gohelle Basse-Cour, Challenge Régionaux du Fauve de Bourgogne, du Rex, Championnats régionaux du Carneau, du Moderne. S'adr. : M. G. Cornet, 23, Chemin de Sains, 62160 Aix-Noulette, Tél. 21.29.71.51.

12-13 TEMPLEUVE (59) - Régionale - Org. Association Zoologique et Ornithologique. S'adr. : M. D. Delporte, Secrétaire section Avicole, 3, avenue de la Marne, 59510 Hem, Tél. 20.75.97.31.

13-14 BORDEAUX (33) - Nationale - Renseignements à venir.

17-19 MOULINS-AVERNES (03) - Nationale - Org. par l'Union Avicole Bourbonnaise et Bourbonnais Club, Championnat de France des races Bourbonnaises (Poules, lapins, canards, oies, dindes). S'adr. M. L. Roy, Les Combes, 03400 Yzeure, Tél. 70.44.04.67.

18-20 THOUARS (79) - Nationale - Org. Club pour la sauvegarde des races Avicoles du Poitou. S'adr. : M. Pierre Pichard, BP 4, 49800 Brain-s/l'Authion, Tél. 41.80.42.29.

JANVIER 1988

16-17 LEMBERG (57) - Exposition du Groupement de Sarreguemines, sujets mâles, coqs et lapins. S'adr. : M. E. Greiner, 2 a, rue des Vosges, 57620 Lemberg, Tél. 87.06.47.87.

16-17 RONCHIN (59) - Championnat du Monde du Capucin, org. par le Pigeon Capucin Structure, 7, rue Wilson, , 59790 Ronchin, Tél. 53.89.30.

29-31 GEUGNON (71) - Nationale - Org. Union Avicole Geugnonaise, Coupe de France des Bresse, Gauloise. S'adr. M. Sotty Gérard, Le Bourg, Neuvy, Grandchamp, 71130 Geugnon, Tél. 85.84.22.16.

29-31 MANOM (57) - Internationale - Org. Club Nationale des Volailles et l'Association Française des Eleveurs de Rex. S'adr. : J. Etienne, 6, rue de la Moseille, Manom, 57100 Thionville.

FÉVRIER 1988

3-7 LILLE (59) - 54e Exposition internationale, Championnat de France du Boulant Lillois, du Dragon, Championnat Régional du Carneau, du Huppe Picard. S'adr. M. Michaud Jacques, 5, rue du Fort, 59262, Sainghuin-en-Melantois, Tél. 20.34.59.15, le soir.

6-7 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67) - Hall du Pigeon Club, 10e Exposition Nationale de la SNC Championnat National du Romain. S'adr. M. J. Grauss, 3, rue du Soleil, 67120 Ernolsheim-sur-Bruche.

12-14 CHALON-S/MARNE (51) - Nationale - Org. Sté Champenoise d'Aviculture. S'adr. M. De Blanes Yvon, 23, rue des Poinçonniers, 51160 Ay-Champagne, Tél. 26.55.48.78.

12-14 LA MANS (72) - Nationale - Org. S.M.A.O. S'adr. M. Legare, La Petite Grenouillère, 72250 L'Evêque, Tél. 43.75.94.21.

13-14 DOLE (39 - 6e Exposition Nationale, Salle des Fêtes. S'adr. au Siège : 90 Bis, rue du Boichot, 39100 Dôle, Tél. 84.72.70.18 apr. 18 H.

13-14 JOIGNY (89) - Nationale - Org. Aviculteurs de l'Yonne, Coupe de France des Boulants Ibériques, Championnats régional des lapins "Fauves de Bourgogne". S'adr. M. B. Rhodier, 19, rue du Petit Bicêtre, 77170 Brie-Comte-Robert, Tél. 64.05.74.18.

13-14 LEMANS (72) - 9e Exposition Nationale. S'adr. M. Legaré Alin, La Petite Grenouillère, 72250 Parigné L'Evêque, Tél. 43.75.94.21.

13-14 MULHOUSE (68) - Nationale - Org. Club des Amis des Pigeons du Haut-Rhin. 32e Nationale de Pigeons, Championnat Régional du Mondain. S'adr. M. A. Kahlfuss, 67, rue des Bois, Feldirch, 68540 Bollwiller.

MARS 1988

5.6 STAUBIN (39) - Nationale - Org. Le Club Avicole. S'adr. M. Lemaître Alain, Les Maillys, 21130 Auxonne, Tél. 80.39.14.29.

Imp. La Chrysalide - Tel. 91 66 66 62



Parquet de Hubbels chez M. LAMONICA. Photo RIPALDI.

Les Clubs de Races Pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilzcinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN
Tél. : 20.53.89.30

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
Route de Beauséjour, 33190 GIRONDE-SUR-DROMPT

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert-Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
"Les Palisseries" - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT D'AMIENS dit Boulant Français
2, boulevard de Verdun - 59220 DENAIN
Tél. 20.44.00.91

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT - 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Bernard COUDEN
Rue Louis-Ganne, RICROS - 03410 DOMÉRAT

CLUB DES ELEVEURS DE PIGEONS DE BEAUTÉ ALLEMAND
M. ZIMMERMANN Christian
13, rue des Glaïeuls - 67310 WASSELONNE

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Winthershouse
67500 HAGUENAU

GASCONNE CLUB (Pigeon Bleu de Gascogne)
37, rue Joseph-Marignac
Saint-Martin-de-Touch - 31300 TOULOUSE

CLUB DU NÈGRE A CRINIÈRE
Vallon d'Été - Avenue du Roussillon
13 - SIMIANE

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON GIER
2, rue du Partage des Eaux
42290 SORBIERS

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse - "La Chasserie"
35560 LA FONTANELLE

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DES PIGEONS D'ORIGINE ORIENTALE
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD

TEXAN CLUB DE FRANCE
7, rue Emile-Zola
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac - 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
"Le Frottier" - La Chapelle Montmartin
41320 MENNETOU-SUR-CHER

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. G. RISSE
19, rue Fabert - 57250 MOYEUVRE-GRANDE

CLUB FRANÇAIS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

LES AMIS DU DRAGON
M. E. Tiveron à Chatellenot
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. 80.90.82.68

CLUB FRANÇAIS DE L'ALOUETTE DE COBOURG
36, Rue de la Chapelle
62160 AIX-NOULETTE

CLUB FRANÇAIS DES BOULANTS NAINS
35, rue Principale - ORNY - 57420 VERNY